

Plan Paysage

PETR de la vallée de Montluçon et du Cher

Connaissances, enjeux et cartographie

Les enjeux et la cartographie

Livret 3



Maîtrise d'ouvrage :

PETR Vallée de Montluçon et du Cher

M.Florent CLEMENT, Directeur

@ : vallée.montlucon@wanadoo.fr

Maîtrise d'œuvre :

Atelier UO paysage et urbanisme

@ : contact@urbi-et-orbi.fr

Pricilla Tétaz, paysagiste conceptrice et urbaniste opqu

Cerise David, paysagiste conceptrice

Jean Noël Mayet, cartographe SIG

Adrien Benne Darses, Diplômé de l'ENTPE - Master Ecole

d'Architecture de Lyon en cours

Juillet-Décembre 2022

Sommaire

1. Les enjeux paysagers et la cartographie

- 1.1 Enjeux généraux** p.5
- 1.2 Enjeux et orientations** p.12
 - 1.2-a Adapter la campagne bocagère et les paysages forestiers aux dérèglements climatiques*
 - 1.2-b Recentrer le paysage bâti autour des villes et villages*
 - 1.2-c Soigner et recomposer les transitions ville/campagne*
 - 1.2-d Révéler les richesses culturelles des paysages et la proximité du monde sauvage*
 - 1.2-e Mettre en place un réseau intermodal à partir des infrastructures existantes*
- 1.3 Cartographie des enjeux par unité paysagère** p.17
 - 1.3 - a Les collines du Pays d'Huriel et la vallée de la Magieure*
 - 1.3 - b Les Plateaux du Pays d'Huriel et la vallée de la Magieure*
 - 1.3 - c Le pays de Tronçais*
 - 1.3 - d La vallée de l'Aumance*
 - 1.3 - e Le Pays de Villefranche-d'Allier*
 - 1.4 - f Le Pays de Commentry-Montmarault*

2. Annexe p.34

Les enjeux paysagers et la cartographie



Les enjeux généraux

A l'échelle du territoire du PETR

Le territoire d'étude complémentaire du PETR comprend deux grandes entités paysagères différenciées selon l'Atlas des Paysages régionaux : le pays d'Huriel à l'Ouest et la forêt et le bocage bourbonnais à l'Est.

Ces territoires portent des enjeux différenciés.

Le pays d'Huriel - territoire de confins à l'ouest du Département, est en partie sous l'influence de Montluçon. Il présente un paysage essentiellement façonné par les pratiques agricoles. Le bocage est effectivement encore relativement présent, sous des formes diversifiées. De petits villages, tournés vers une économie agricole émaillent ce territoire.

Le Bocage Bourbonnais, à l'Est, est plus composite. Il comprend le Pays de Tronçais, la vallée de l'Aumance, le Pays de Villefranche d'Allier et le Pays de Commeny-Montmarault. Ce territoire est marqué par de grandes forêts domaniales et des polarités urbaines - Cerilly, Cosne d'Allier, Villefranche d'Allier, Montmarault, Commeny - qui ont structuré le territoire.

Ces paysages sont en mutation en raison de l'évolution des pratiques agricoles et du dérèglement climatique. Le paysage agricole est marqué par une diversification des modes culturels avec l'accroissement des terres arables. Un certain délitement de la trame bocagère et un dépérissement des arbres est aujourd'hui à l'œuvre. Les enjeux agricoles et forestiers qui semblent prévaloir sur ce territoire sont toutefois à articuler avec l'installation de nouveaux dispositifs d'ENR. Ce phénomène, s'accroissant avec de nombreux projets de parcs éoliens et photovoltaïques en cours est un enjeu transversal pour l'aménagement du territoire.

Suite au diagnostic du territoire et à la caractérisation des valeurs du paysage, différents questionnements ont émergé.

Quelle est la place des bouchures dans les années à venir ? Quelles sont les adaptations nécessaires et qualitatives pour faire face au réchauffement climatique ?

La bouchure, figure emblématique du territoire, est en voie de transformation. L'adaptation des bouchures et des modes culturels du territoire au dérèglement climatique apparaît comme une question centrale, qui en fonction des orientations agricoles pourra trouver des traductions différentes. L'arbre et la haie bocagère sont des motifs vivants et identitaires de ces paysages. Ces éléments doivent ainsi trouver un nouveau rôle dans une agriculture résiliente en lien avec les enjeux de transition écologique.

Quelles modalités d'actions pour le développement des EnR, en assurant leur insertion paysagère ?

Le dérèglement climatique et la crise énergétique que nous connaissons, incitent aujourd'hui à repenser l'organisation des territoires et l'articulation entre installations énergétiques renouvelables, agriculture et cadre de vie. Des projets ont émergé ces dernières années, avec notamment l'apparition de nombreux hangars photovoltaïques. Ces structures fleurissent sur le territoire mais ne proposent que peu de réels usages agricoles. L'éolien est déjà assez présent, avec le parc de Savernat, des parcs photovoltaïques sont également en train de voir le jour.

La place des EnR à l'échelle du territoire, est à interroger au regard des ressources existantes, des qualités du paysage, mais également de l'acceptation des populations. Ces deux derniers critères étant interdépendants. Si l'éolien est aujourd'hui, du fait de la hauteur monumentale des mats, assez controversé par les habitants, le photovoltaïsme semble mieux accepté. Ces derniers sont aujourd'hui un peu moins prégnants dans le paysage.

L'acceptabilité de ces projets est ainsi fortement liée à leur impact visuel. La préservation des qualités paysagères du territoire, l'imbrication à l'économie agricole, sont en effet des conditions nécessaires pour développer des projets durables et appropriables par les populations locales.

Dans ce sens, au regard des caractères des paysages du PETR, l'agrivoltaïsme, la ressource bois-énergie, avec la culture du bocage et l'agroforesterie sont des axes à interroger en priorité.

Pour un renforcement de l'habitabilité du territoire, comment conforter le cadre de vie des habitants, la qualité des villages et bourgs du territoire ?

Les enjeux d'évolution des paysages agricoles et d'évolution du cadre de vie des bourgs et villages sont à articuler pour valoriser une campagne habitée répondant aux aspirations sociales contemporaines et aux enjeux de transition écologique. Le village, le hameau, sont des figures attractives et riches qu'il convient de revaloriser, en confortant notamment les espaces publics de centralité, en requalifiant les lisières et entrées de bourgs, mais également en adaptant le bâti ancien aux besoins actuels.

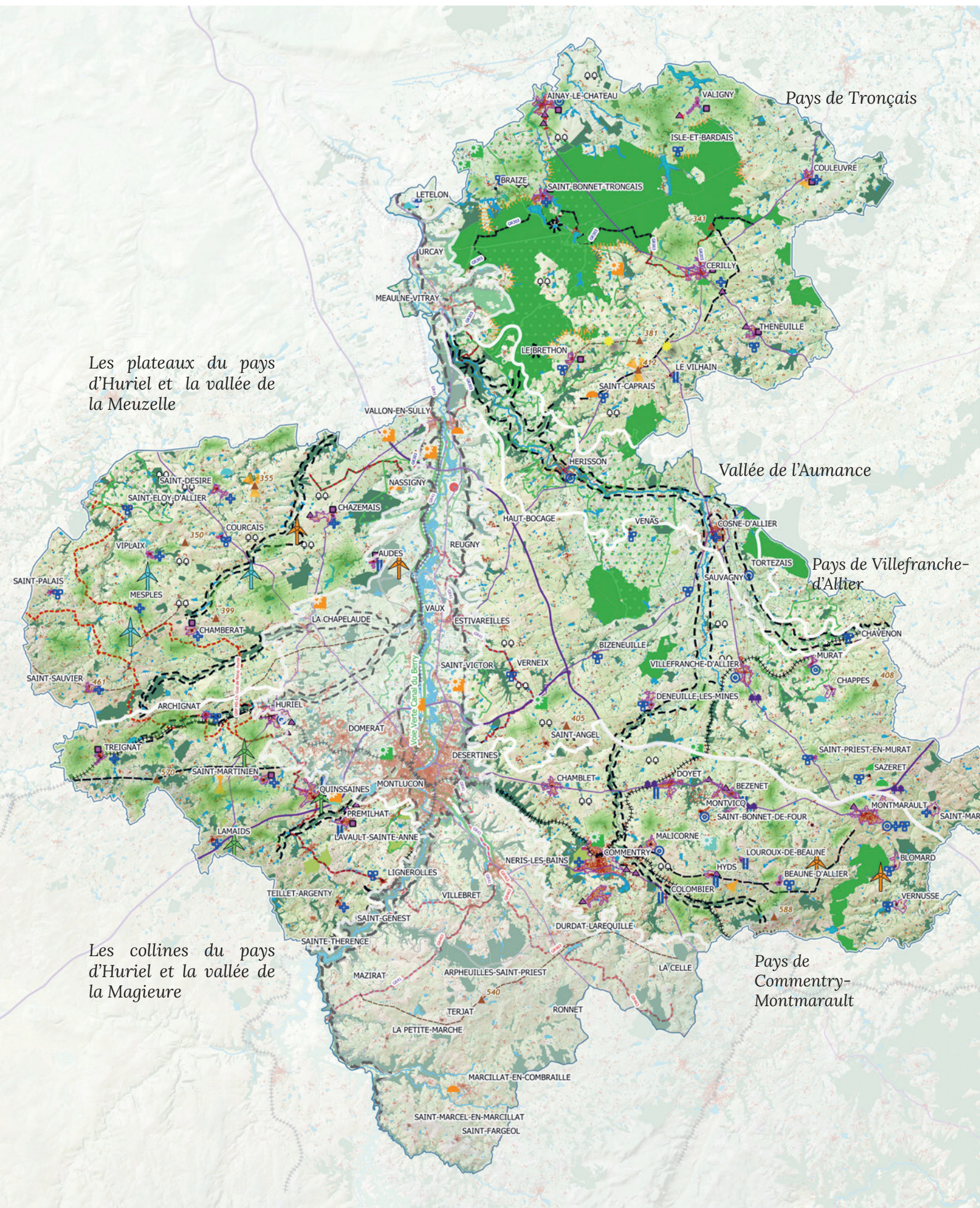
Quelles mobilités pour demain sur le territoire ?

Sur les territoires ruraux, le développement de mobilités moins énergivores et la promotion des mobilités actives, apparaît comme une véritable gageure. Le renforcement souhaitable du réseau de Grande Randonnée et du réseau PDIPR à une échelle plus locale, ne doit pas masquer à l'échelle des bourgs en particulier les améliorations structurelles à porter pour inciter à des modes de déplacement plus vertueux. Ces modes de concernent notamment le développement des parkings de co-voiturage. Ainsi des améliorations sont à porter pour favoriser la place des modes doux dans l'espace public.

Comment préserver et valoriser les richesses patrimoniales et culturelles du paysage ?

Au-delà de Montluçon, ce territoire porte un patrimoine riche et divers. La figure des bouchures, la forêt de Tronçais, les bourgs médiévaux d'Huriel et de Hérisson, les nombreuses églises et châteaux inscrits ou classés aux Monuments historiques concourent, ensemble, à composer un territoire singulier.

Ces enjeux généraux à l'échelle du PETR, sont déclinés et priorisés en fonction de chacune des unités paysagères à la suite du document.



Les plateaux du pays d'Huriel et la vallée de la Meuzelle

Vallée de l'Aumance

Pays de Villefranche-d'Allier

Les collines du pays d'Huriel et la vallée de la Magieure

Pays de Commentry-Montmarault

• cartographie des enjeux paysagers

Les enjeux ont été rassemblés en 6 grandes Orientations de Qualité Paysagère, déjà développées au premier plan paysage.

Orientation 1 : (non cartographiée) Accompagner la gestion & l'animation des paysages sur le long terme

Orientation 2 : Adapter la campagne bocagère et les paysages forestiers aux dérèglements climatiques

Orientation 3 : Recentrer le paysage bâti autour des villes et villages

Orientation 4 : Soigner et recomposer les transitions ville/campagne

Orientation 5 : Révéler les richesses culturelles des paysages et la proximité du monde sauvage

Orientation 6 : Mettre en place un réseau intermodal à partir des infrastructures existantes

Le fond de carte présente les cours d'eau en bleu, les zones boisées en verts, les axes routiers en violets (les plus épais sont ceux des autoroutes et nationales, les médium sont ceux des départementales), le bâti est en rouge. Le fond de carte a été élaboré sur un fond Openstreet Map standard, couplé au marquage du relief en ombrage.

La carte suivante est un cadrage sur l'ensemble du territoire, comprenant également les unités paysagères de la vallée du Cher.

ORIENTATIONS

OQP 2 : Adapter la campagne bocagère et les paysages forestiers aux dérèglements climatiques

- Sommets principaux (m)
- Lisières et frontières sensibles
- Forêts privées
- Forêt publiques domaniales
- Forêts publiques non domaniales
- Coeur de bocage à préserver
- Clanière à préserver

OQP 3 : Recentrer le paysage bâti autour des villes et villages

- Village carrefour
- Village rue
- Village médiéval/concentrique
- Village rural / tas
- Requalifier les espaces publics de centre bourg
- Maîtriser le développement urbain linéaire
- Protéger les coupures d'urbanisation

OQP 4 : Soigner et recomposer les transitions villes / campagnes

- Valoriser les axes d'entrées de villes
- Maîtriser le développement urbain linéaire
- Protéger les coupures d'urbanisation

OQP 5 : Révéler les richesses culturelles des paysages

- Chateau et vestiges
- Sites inscrits
- Sites classés
- Points de vue majeurs
- Routes belvédères
- Zones Natura2000

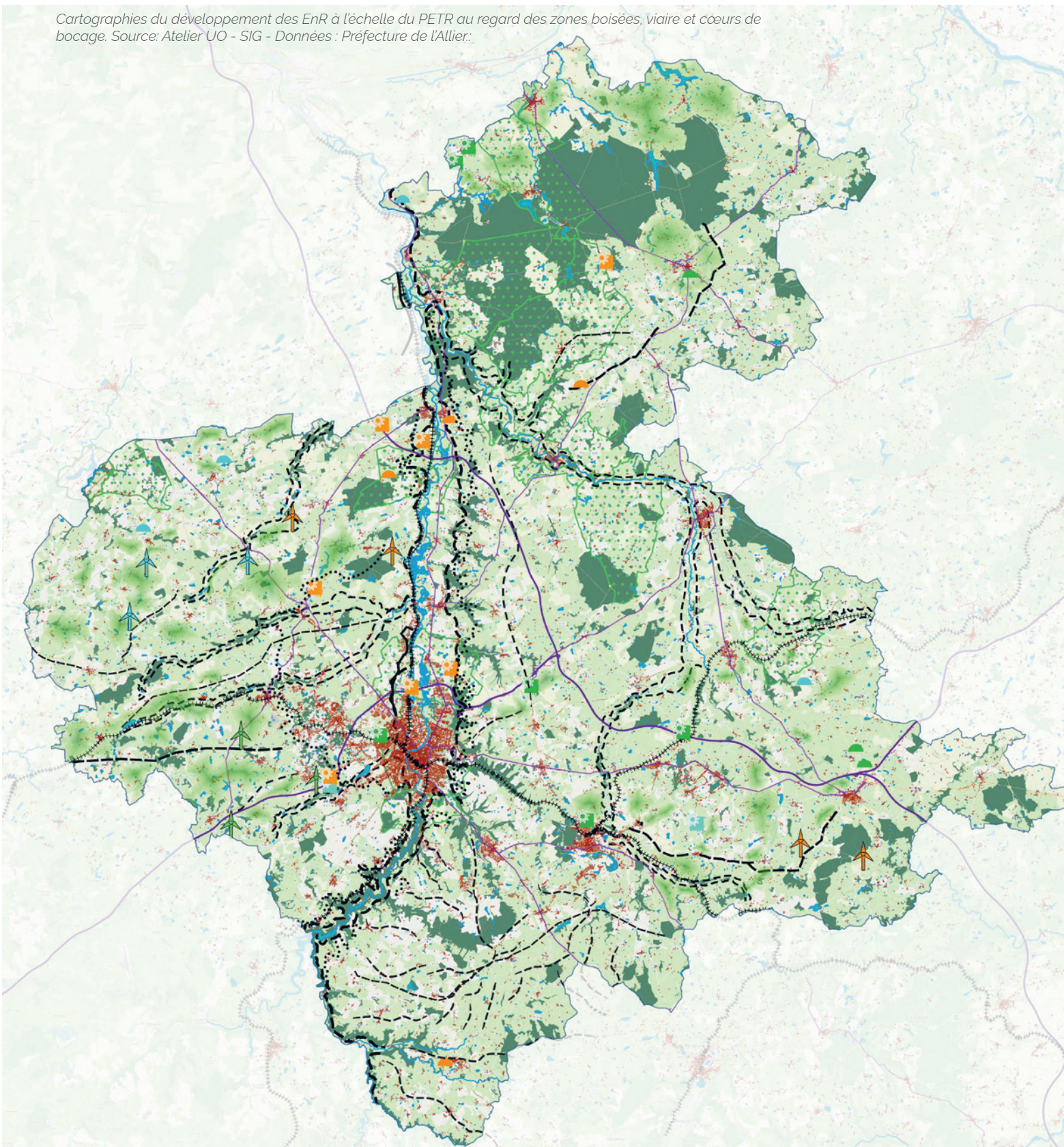
Maintien des espaces ouverts de fond de vallée

- Vallée secondaire
- Vallée principale
- Ligne de crête majeure
- Ligne de crête secondaires

OQP 6 : Mettre en place un réseau intermodal à partir des infrastructures existantes




- Voie_Verte_Canal de Berry
- GR303
- GR41
- GRP_Maitre Sonneurs
- GR463

Cartographies du développement des EnR à l'échelle du PETR au regard des zones boisées, viaire et cœurs de bocage. Source: Atelier UO - SIG - Données : Préfecture de l'Allier.






Déploiement énergétique et enjeux




Développement éolien

-  En cours d'instruction
-  En service
-  Autorisée non construite








Centrale biomasse

-  Autorisée en service
-  Autorisée non construite
-  En cours d'instruction

Centrale photovoltaïque

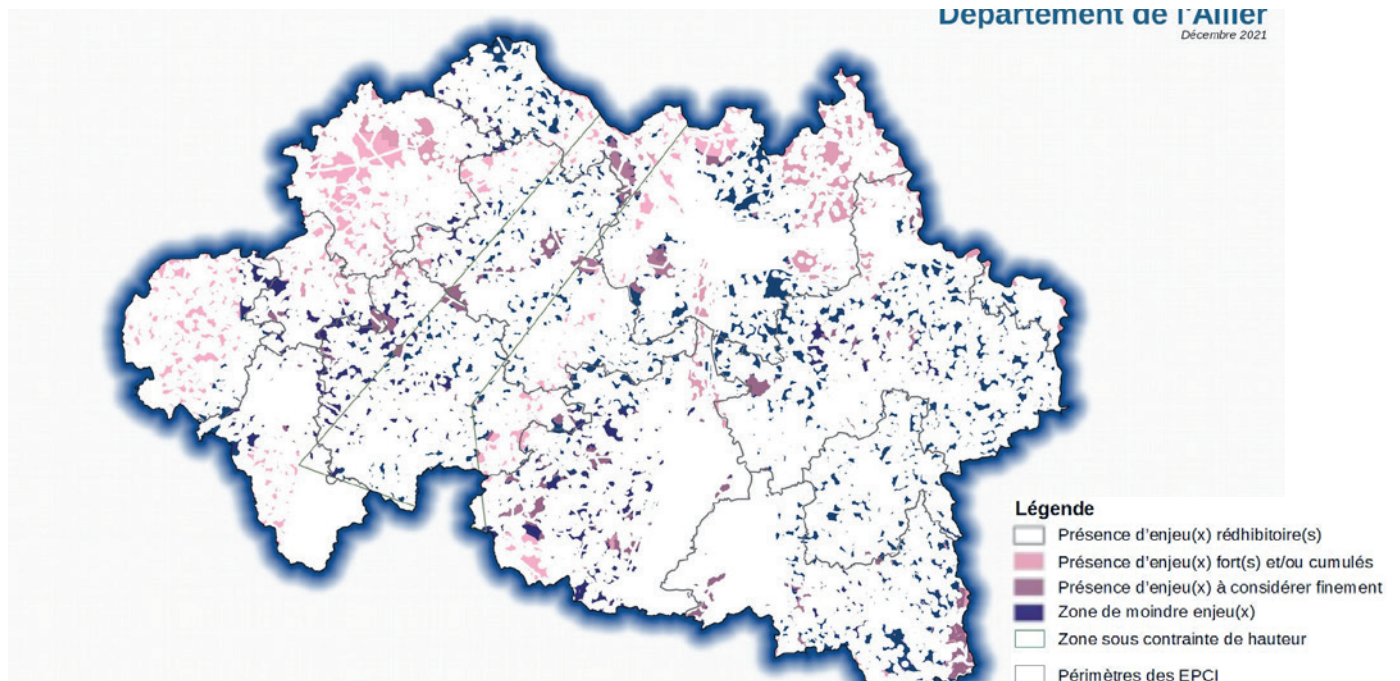
-  Autorisée en service
-  Autorisée non construites
-  En cours d'instruction

Enjeux

-  Cœur de bocage à préserver
-  Sites classés au titre du paysage
-  Forêts : réservoirs potentiels de surface importante
-  Lignes de crêtes majeures
-  Lignes de crêtes secondaires
-  Routes départementales
-  Autoroutes et nationales



- Focus / le développement des EnR



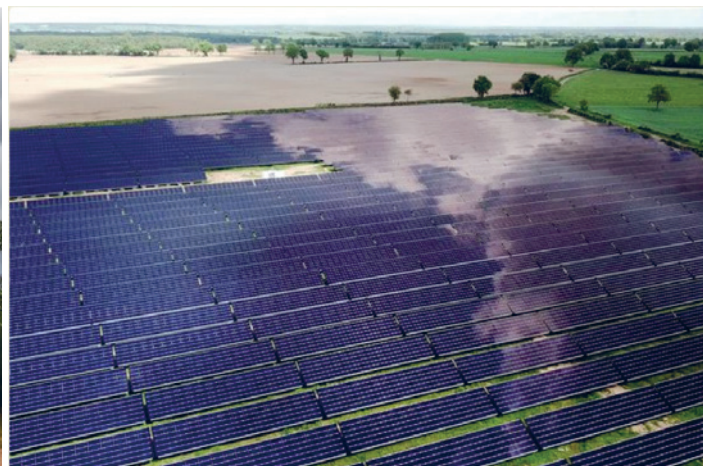
Les enjeux du développement éolien - Source : Site de la Préfecture de l'Allier - SRRADET 01/02/2022

Concernant les enjeux du développement éolien, le document du SRRADET de décembre 2021 met en exergue des potentialités de développement sur les zones à moindre enjeu. Le Pays de Tronçais et les plateaux d'Huriel sont des zones à forts enjeux en raison de leurs caractères protégés et de leurs géologies particulières. Au contraire, le développement de l'éolien est à prévoir dans le Pays de Villefranche-d'Allier et de Commentry-Montmarault, présentant des axes majeurs routiers et un relief moins marqué.

Le PETR comporte une implantation de projets d'EnR (photovoltaïque, éolien, biomasse) se développant à l'horizon 2030 avec la présence de nombreux dossiers en cours d'instruction et autorisés, ce plus particulièrement le long des axes viaires et à proximité des premières couronnes de certaines communes. A noter, la plus grande centrale solaire d'Auvergne-Rhône-Alpes à Braize, située non loin de la lisière de la forêt de Tronçais en place d'une ancienne pépinière.



Parc éolien de Boralex sur le plateau de Savernat à Quinsaines : Source : La Montagne © Cécile CHAMPAGNAT



La centrale solaire de Braize près de St Bonnet Tronçais s'étendant sur 31 hectares avec 109 000m² de panneaux solaires. Source : © Jpee

Les orientations de qualité paysagère



Les orientations de qualité paysagère

- **Cartographies des orientations de qualité paysagère**

Les cartes suivantes présentent les orientations issues du diagnostic du premier volet du plan paysage et de son extension sur l'ensemble du territoire. Les cartes suivantes présentent les orientations issues du diagnostic du premier volet du plan paysage et de son extension

Chacune des cartes présente les orientations et enjeux à l'échelle du territoire du PETR.

Pour rappel, les orientations définies lors du premier plan paysage sont les suivantes :

Orientation 1 : (non cartographiée) Accompagner la gestion & l'animation des paysages sur le long terme

Orientation 2 : Adapter la campagne bocagère et les paysages forestiers aux dérèglements climatiques

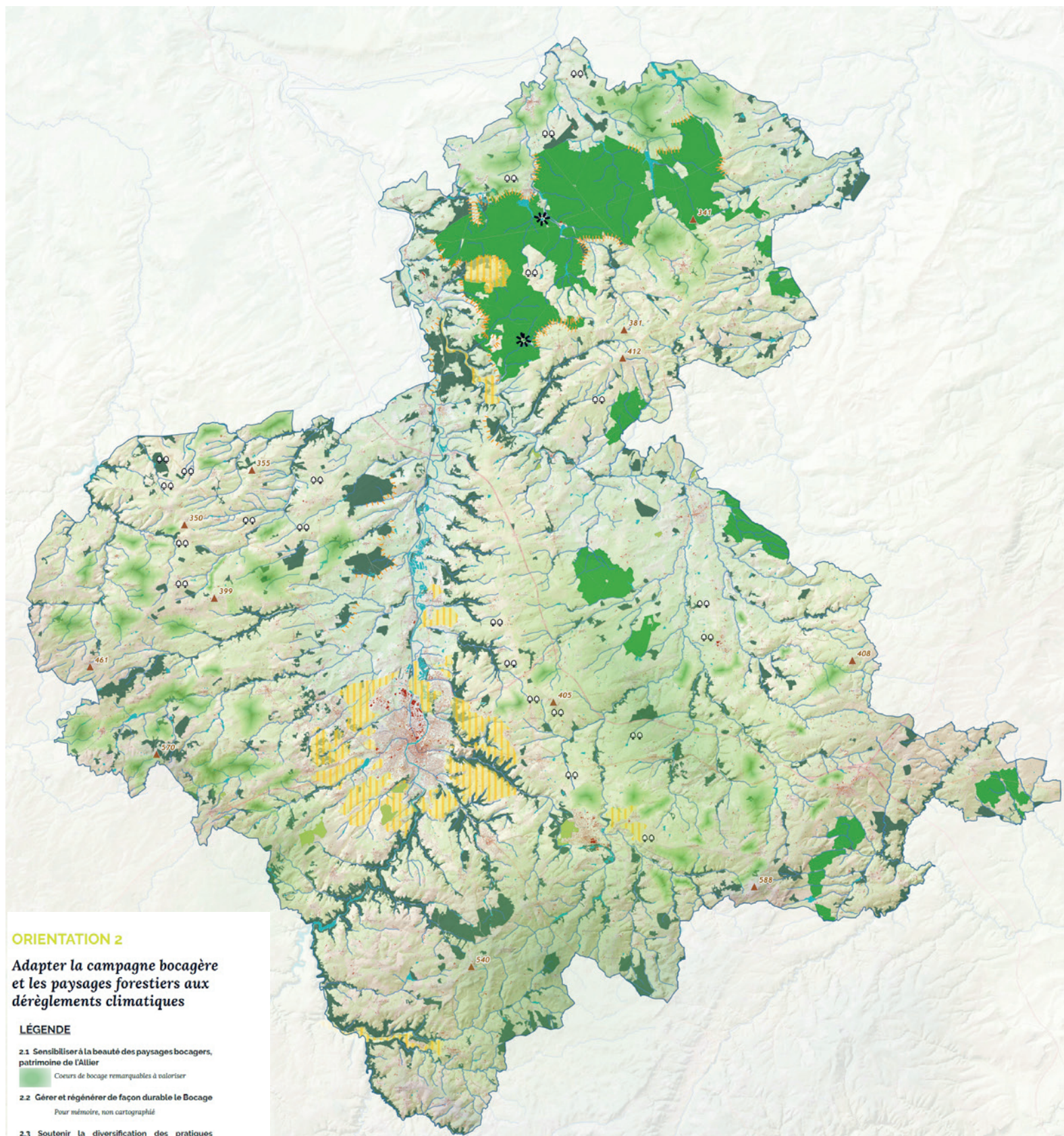
Orientation 3 : Recentrer le paysage bâti autour des villes et villages

Orientation 4 : Soigner et recomposer les transitions ville/campagne

Orientation 5 : Révéler les richesses culturelles des paysages et la proximité du monde sauvage

Orientation 6 : Mettre en place un réseau intermodal à partir des infrastructures existantes

Une carte de synthèse reprenant l'ensemble des éléments figurent en dernière page de cette section.



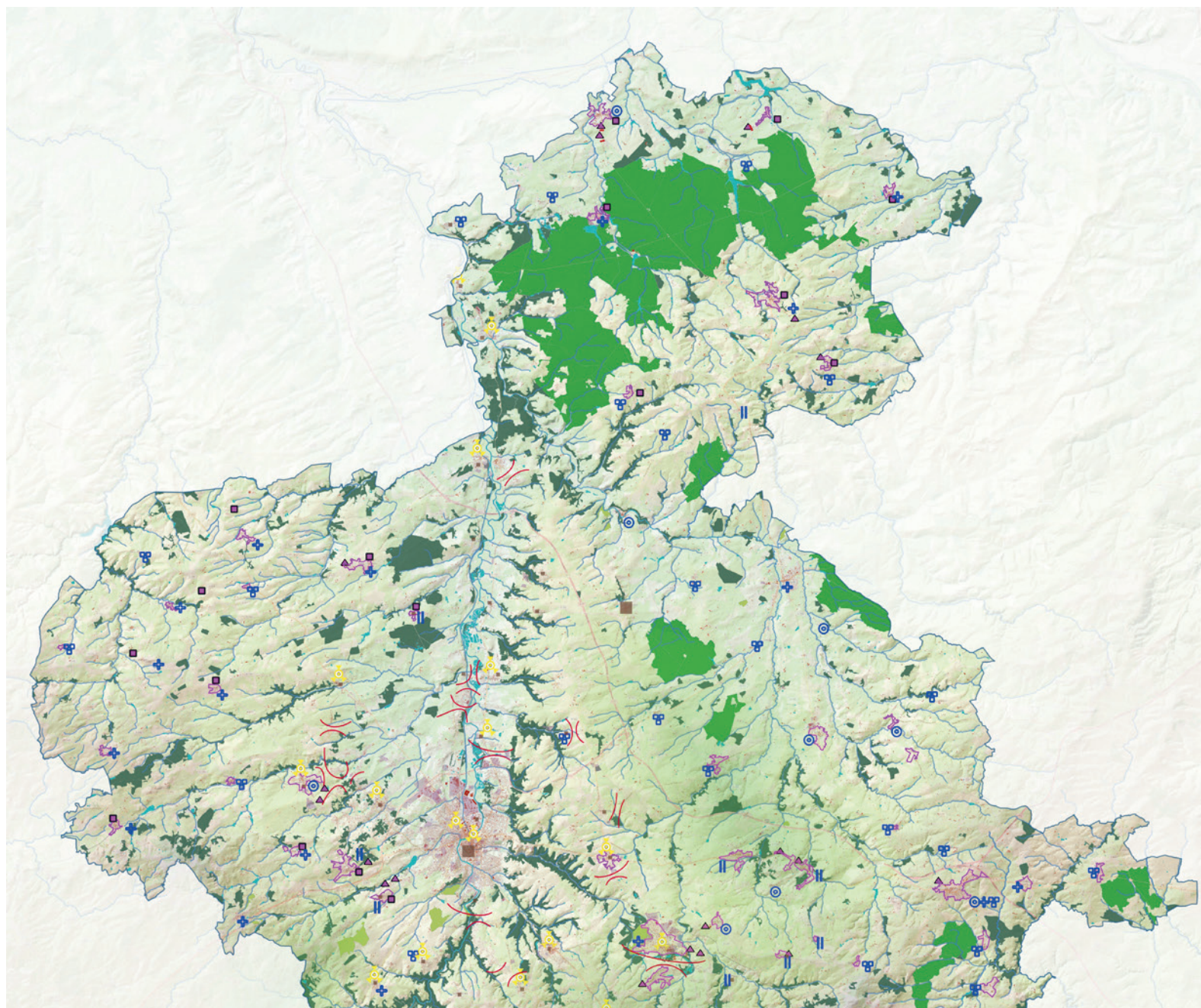
ORIENTATION 2
Adapter la campagne bocagère et les paysages forestiers aux dérèglements climatiques

- LÉGENDE**
- 2.1 Sensibiliser à la beauté des paysages bocagers, patrimoine de l'Allier**
 Coeurs de bocage remarquables à valoriser
 - 2.2 Gérer et régénérer de façon durable le Bocage**
 Pour mémoire, non cartographié
 - 2.3 Soutenir la diversification des pratiques agricoles dans la trame bocagère**
 Espaces agricoles sensibles
 Espaces agricoles périurbains les plus fragilisés
 - 2.4 Accompagner l'évolution des modes de gestion forestière pour des paysages et milieux forestiers plus résilients**
 Forêts publiques
 Forêts privées
 Lisières forestières sensibles
 - 2.5 Prendre en compte le paysage dans les projets d'implantation d'Énergie renouvelable au sein des exploitations agricoles**
 Pour mémoire, non cartographié
 - 2.6 Accompagner les transformations du bâti agricole et son insertion dans le paysage**
 Pour mémoire, non cartographié

- ▲ Sommets principaux (m)
- ▨ Lisières et frontières sensibles
- Forêts privées
- Forêt publiques domaniales
- Forêts publiques non domaniales
- Coeur de bocage à préserver



Carte des enjeux sur l'ensemble du territoire du PETR correspondant au Plan Paysage et son extension
 Source : Atelier UO - SIG - Données : BDD, IGN, TOPO,, SRRADET...





ORIENTATION 3


Recentrer le paysage bâti autour des villes et villages

LÉGENDE

3.1 Stopper l'étalement urbain pour préserver les paysages agricoles et naturels

-  Maîtriser les enveloppes urbaines
-  Protéger les coupures d'urbanisation

3.2 Soigner et réinvestir le patrimoine bâti existant des villes et villages pour l'adapter aux modes de vie et enjeux contemporains

-  Réinvestir/revitaliser les centres-bourgs

3.3 Requalifier les espaces publics ou collectifs de façon durable selon l'esprit des lieux (aggl., bourg, villages, lotissement...)

-  Espaces publics à réinvestir en priorité

3.4 Organiser des formes urbaines économes pour les nouveaux quartiers et les extensions en synergie avec le contexte urbain et paysager

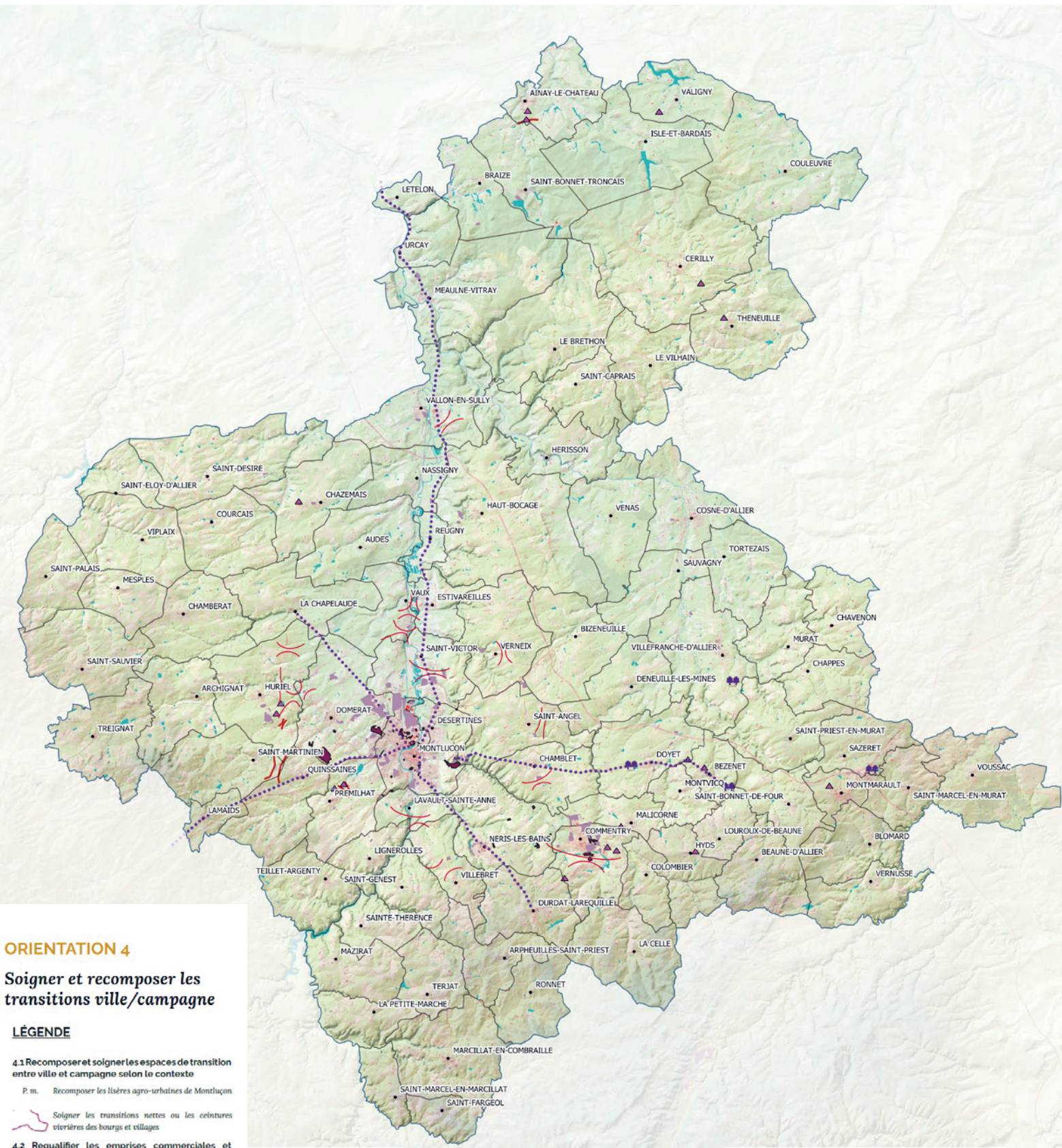
Pour mémoire, non cartographié

-  Village carrefour
-  Village rue
-  Village médiéval/concentrique
-  Village rural / tas
-  Requalifier les espaces publics de centre bourg
-  Maîtriser le développement urbain linéaire
-  Protéger les coupures d'urbanisation



0 5 10 km

Carte des enjeux sur l'ensemble du territoire du PETR correspondant au Plan Paysage et son extension
Source : Atelier UO - SIG - Données : BDD, IGN, TOPO,, SRRADET...



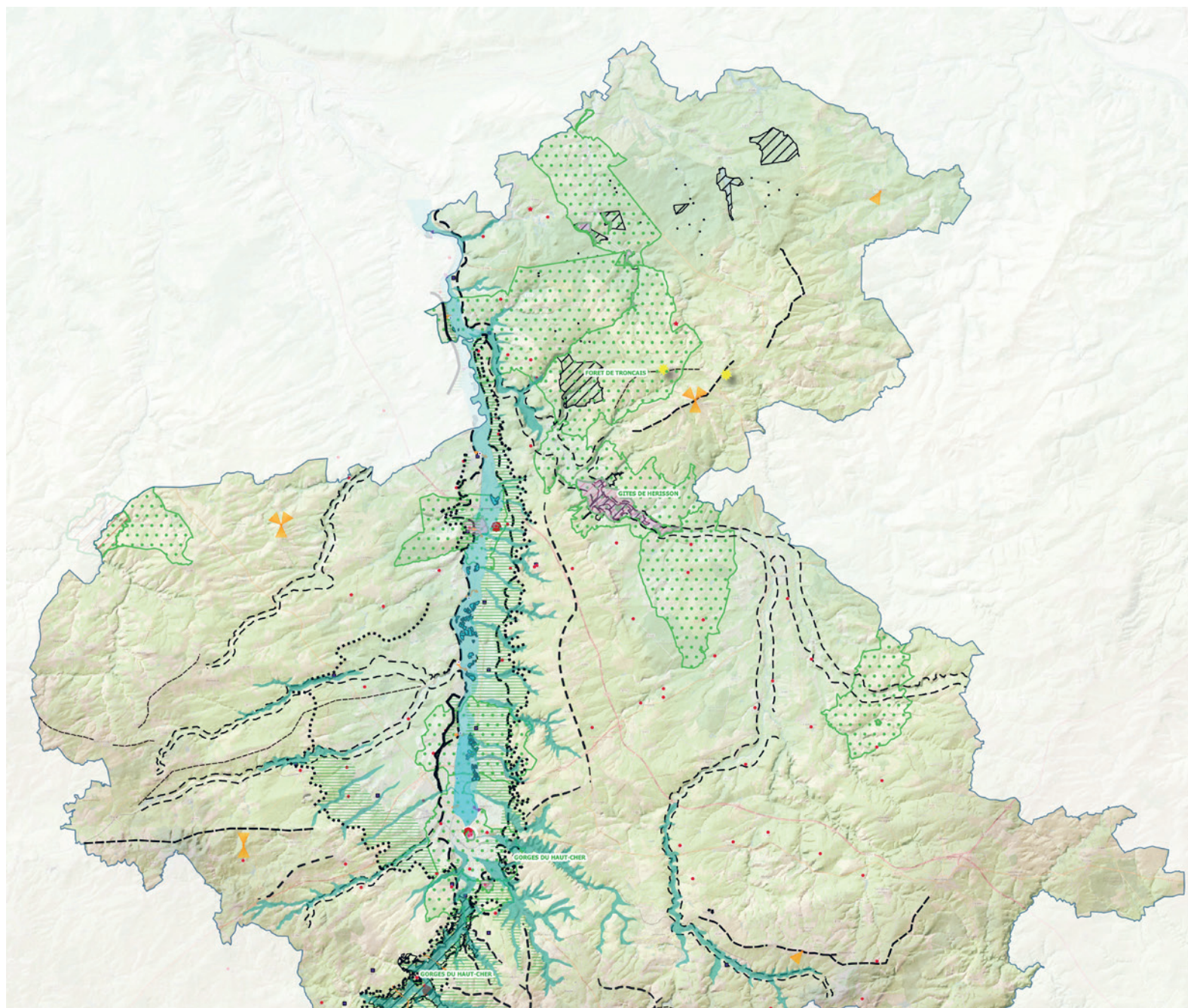
ORIENTATION 4
Soigner et recomposer les transitions ville/campagne

- LÉGENDE**
- 4.1 Recomposer et soigner les espaces de transition entre ville et campagne selon le contexte**
 P.m. Recomposer les lisères agro-urbains de Montluçon
 Soigner les transitions nettes ou les ceintures vitières des bourgs et villages
 - 4.2 Requalifier les emprises commerciales et d'activités**
 Principaux secteurs commerciaux ou d'activité à requalifier
 - 4.3 Recycler les grandes friches industrielles au profit du vivant et de l'énergie solaire**
 Principales friches ou zones d'activité à requalifier
 - 4.4 Mettre en scène le paysage des principales entrées de ville et de villages**
 Principaux axes d'entrées de ville liés aux tracés historiques

- ✳️ Valoriser les axes d'entrées de villes
- ▲ Maîtriser le développement urbain linéaire
- Protéger les coupures d'urbanisation



Carte des enjeux sur l'ensemble du territoire du PETR correspondant au Plan Paysage et son extension
 Source : Atelier UO - SIG - Données : BDD, IGN, TOPO,, SRRADET...



ORIENTATION 5

Révéler les richesses culturelles des paysages et la proximité du monde sauvage

LÉGENDE

5.1 Préserver, mettre en scène et reconquérir les principaux reliefs et les vues majeures qu'ils offrent

- Lignes de rebord
- Lignes de crêtes majeures
- Lignes de crêtes secondaires

Rebords et pentes à protéger et reconquérir

5.2 Identifier, protéger et révéler les continuités naturelles des vallées sauvages

- Réseau hydrographique
- Les vallées et vallons

5.3 Reconquérir le paysage de la vallée du Cher, entre eau sauvage et eau domestiquée

Valoriser le Canal et le réinscrire dans son territoire

- Séquence du canal tracé apparent
- Séquence du canal tracé effacé
- Les écluses et ouvrages remarquables
- P. m. Les accroches majeures du Canal

- Les traversées (existantes, à re-crérer)

Valoriser le paysage du Cher et de ses rives

Le Cher et ses milieux associés

Protéger, gérer et révéler la qualité paysagère et écologique de la vallée du Cher à l'échelle intercommunale

- Fond de vallée du Cher
- Gracières
- Secteur de reconquête stratégique en entrée nord de Montluçon

5.4 Accompagner la mise en valeur du bâti et des sites patrimoniaux en prenant en compte leur inscription dans le paysage

- Les sites classés
- Les sites inscrits
- Les SPR
- Les châteaux
- Les bâtiments remarquables

- Chateau et vestiges
- Sites inscrits
- Sites classés
- Points de vue majeurs
- Routes belvédères
- Zones Natura2000

Maintien des espaces ouverts de fond de vallée

- Vallée secondaire
- Vallée principale
- Ligne de crête majeure
- Ligne de crête secondaires



Carte des enjeux sur l'ensemble du territoire du PETR correspondant au Plan Paysage et son extension
Source : Atelier UO - SIG - Données : BDD, IGN, TOPO., SRRADET...



ORIENTATION 6

Mettre en place un réseau intermodal à partir des infrastructures existantes

LÉGENDE

6.1 Reconvertir pour la marche et le vélo les grandes infrastructures déclassées (canal et voie ferrées)

Voie verte Canal

Voies vertes sur anciennes voies ferrées (existantes ou en cours)

Voies vertes sur anciennes voies ferrées (projet non engagé)

GR existant

● Anciennes gares ou maison garde barrières

● Voies ferrées et gares en activité

6.2 Augmenter la capillarité du territoire et son rayonnement.

Maillage télo sur routes de campagne

P. m. Centres bourgs à inscrire dans le maillage

Les traversées du Cher et du Canal à sécuriser

Les traversées du Cher et du Canal à (re)créer

6.3 Améliorer le paysage et la sécurisation du réseau urbain et routier au profit des modes doux

Les voies principales à requalifier en faveur des mobilités douces

P. m. Les intersections à sécuriser

Voie_Verte_Canal de Berry

GR303

GR41

GRP_Maitre Sonneurs

GR463



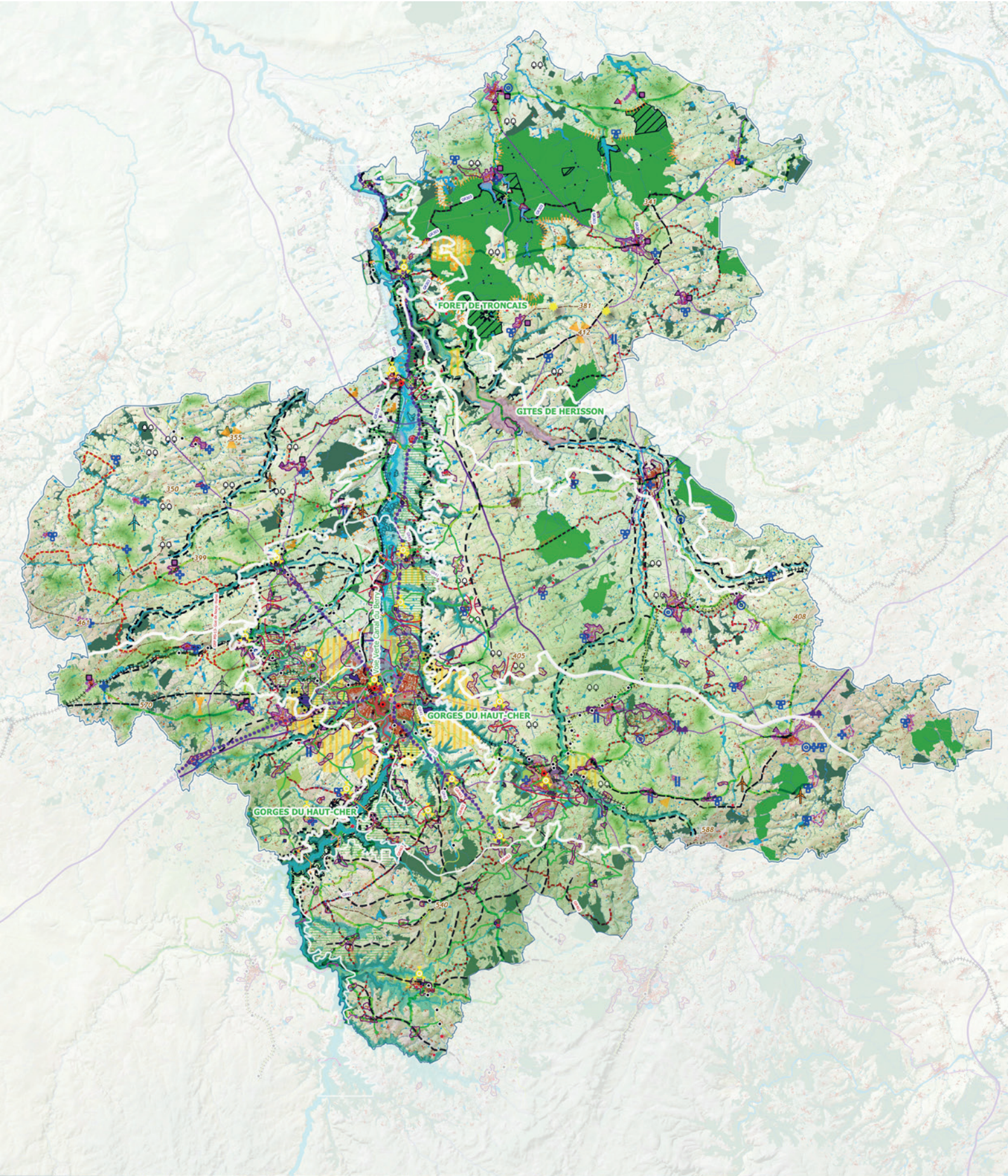
0

5

10 km



Carte des enjeux sur l'ensemble du territoire du PETR correspondant au Plan Paysage et son extension
Source : Atelier UO - SIG - Données : BDD, IGN, TOPO., SRRADET...



• Les enjeux paysagers à l'échelle du PETR

ORIENTATION 1

Accompagner la gestion & l'animation des paysages sur le long terme

ORIENTATION 2

Adapter la campagne bocagère et les paysages forestiers aux dérèglements climatiques

LÉGENDE

- 2.1 Sensibiliser à la beauté des paysages bocagers, patrimoine de l'Allier
Coeurs de bocage remarquables à valoriser
- 2.2 Gérer et régénérer de façon durable le Bocage
Pour mémoire, non cartographié
- 2.3 Soutenir la diversification des pratiques agricoles dans la trame bocagère
Espaces agricoles sensibles
Espaces agricoles perturbés les plus fragilisés
- 2.4 Accompagner l'évolution des modes de gestion forestière pour des paysages et milieux forestiers plus résilients
Forêts publiques
Forêts privées
Lisières forestières sensibles
- 2.5 Prendre en compte le paysage dans les projets d'implantation d'énergie renouvelable au sein des exploitations agricoles
Pour mémoire, non cartographié
- 2.6 Accompagner les transformations du bâti agricole et son insertion dans le paysage
Pour mémoire, non cartographié

ORIENTATION 3

Recentrer le paysage bâti autour des villes et villages

ORIENTATION 5

Révéler les richesses culturelles des paysages et la proximité du monde sauvage

LÉGENDE

- 5.1 Préserver, mettre en scène et reconquérir les principaux reliefs et les vues majeures qu'ils offrent
Lignes de rebord
Lignes de crêtes majeures
Lignes de crêtes secondaires
Rebords et pentes à protéger et reconquérir
- 5.2 Identifier, protéger et révéler les continuités naturelles des vallées sauvages
Réseau hydrographique
Les vallées et vallons
- 5.3 Reconquérir le paysage de la vallée du Cher, entre eau sauvage et eau domestiquée
Valoriser le Canal et le réinscrire dans son territoire
Séquence du canal tracé apparent
Séquence du canal tracé effacé
Les écluses et ouvrages remarquables
P. m. Les accroches majeures du Canal
Les traversées (existantes, à re-créer)
Valoriser le paysage du Cher et de ses rives
Le Cher et ses milieux associés
Protéger, gérer et révéler la qualité paysagère et écologique de la vallée du Cher à l'échelle intercommunale
Fond de vallée du Cher
Ornières
Secteur de reconquête stratégique en entrée nord de Montluçon
- 5.4 Accompagner la mise en valeur du bâti et des sites patrimoniaux en prenant en compte leur inscription dans le paysage
Les sites classés
Les sites inscrits
Les SPR
Les châteaux
Les bâtiments remarquables
- 5.5 Favoriser l'itinérance et la découverte des qualités paysagères et patrimoniales du territoire
Pour mémoire, non cartographié

ORIENTATION 3

Recentrer le paysage bâti autour des villes et villages

LÉGENDE

- 3.1 Stopper l'étalement urbain pour préserver les paysages agricoles et naturels
Maîtriser les enveloppes urbaines
Protéger les coupures d'urbanisation
- 3.2 Soigner et réinvestir le patrimoine bâti existant des villes et villages pour l'adapter aux modes de vie et enjeux contemporains
Réinvestir/vitaliser les centres-bourgs
- 3.3 Requalifier les espaces publics ou collectifs de façon durable selon l'esprit des lieux (agglo, bourg, villages, lotissement...)
Espaces publics à réinvestir en priorité
- 3.4 Organiser des formes urbaines économes pour les nouveaux quartiers et les extensions en synergie avec le contexte urbain et paysager
Pour mémoire, non cartographié

ORIENTATION 4

Soigner et recomposer les transitions ville/campagne

LÉGENDE

- 4.1 Recomposer et soigner les espaces de transition entre ville et campagne selon le contexte
P. m. Recomposer les lisères agro-urbaines de Montluçon
Soigner les transitions nettes ou les ceintures vitrières des bourgs et villages
- 4.2 Requalifier les emprises commerciales et d'activités
Principaux secteurs commerciaux ou d'activité à requalifier
- 4.3 Recycler les grandes friches industrielles au profit du vivant et de l'énergie solaire
Principales friches ou zones d'activité à requalifier
- 4.4 Mettre en scène le paysage des principales

ORIENTATION 6

Mettre en place un réseau intermodal à partir des infrastructures existantes

LÉGENDE

- 6.1 Reconvertir pour la marche et le vélo les grandes infrastructures déclassées (canal et voie ferrées)
Voie verte Canal
Voies vertes sur anciennes voies ferrées (existantes ou en cours)
Voies vertes sur anciennes voies ferrées (projet non engagé)
GR existant
Anciennes gares ou maison garde barrières
Voies ferrées et gares en activité
- 6.2 Augmenter la capillarité du territoire et son rayonnement
Maillage vélo sur routes de campagne
P. m. Centres bourgs à inscrire dans le maillage
Les traversées du Cher et du Canal à sécuriser
Les traversées du Cher et du Canal à réajuster
- 6.3 Améliorer le paysage et la sécurisation du réseau urbain et routier au profit des modes doux
Les voies principales à requalifier en faveur des mobilités douces
P. m. Les intersections à sécuriser

ORIENTATIONS

OQP 2 : Adapter la campagne bocagère et les paysages forestiers aux dérèglements climatiques

- ▲ Sommets principaux (m)
- ▨ Lisières et frontières sensibles
- Forêts privées
- Forêt publiques domaniales
- Forêts publiques non domaniales
- Coeur de bocage à préserver
- ☼ Clarière à préserver
- ☞ Bocage en voie de disparition

OQP 3 : Recentrer le paysage bâti autour des villes et villages

- ⊕ Village carrefour
- || Village rue
- ⊙ Village médiéval/concentrique
- ⊗ Village rural / tas
- Requalifier les espaces publics de centre bourg
- ▲ Maîtriser le développement urbain linéaire
- Protéger les coupures d'urbanisation

OQP 4 : Soigner et recomposer les transitions villes / campagnes

- ⊕ Valoriser les axes d'entrées de villes
- ▲ Maîtriser le développement urbain linéaire
- Protéger les coupures d'urbanisation

OQP 5 : Révéler les richesses culturelles des paysages

- Chateau et vestiges
- Sites inscrits
- ⊞ Sites classées
- ▲ Points de vue majeurs
- ☼ Routes belvédères
- ⊞ Zones Natura2000

Maintien des espaces ouverts de fond de vallée

- - Vallée secondaire
- Vallée principale
- Ligne de crête majeure
- - Ligne de crête secondaires

OQP 6 : Mettre en place un réseau intermodal à partir des infrastructures existantes

- Voie_Verte_Canal de Berry
- GR303
- GR41
- GRP_Maitre Sonneurs
- GR463

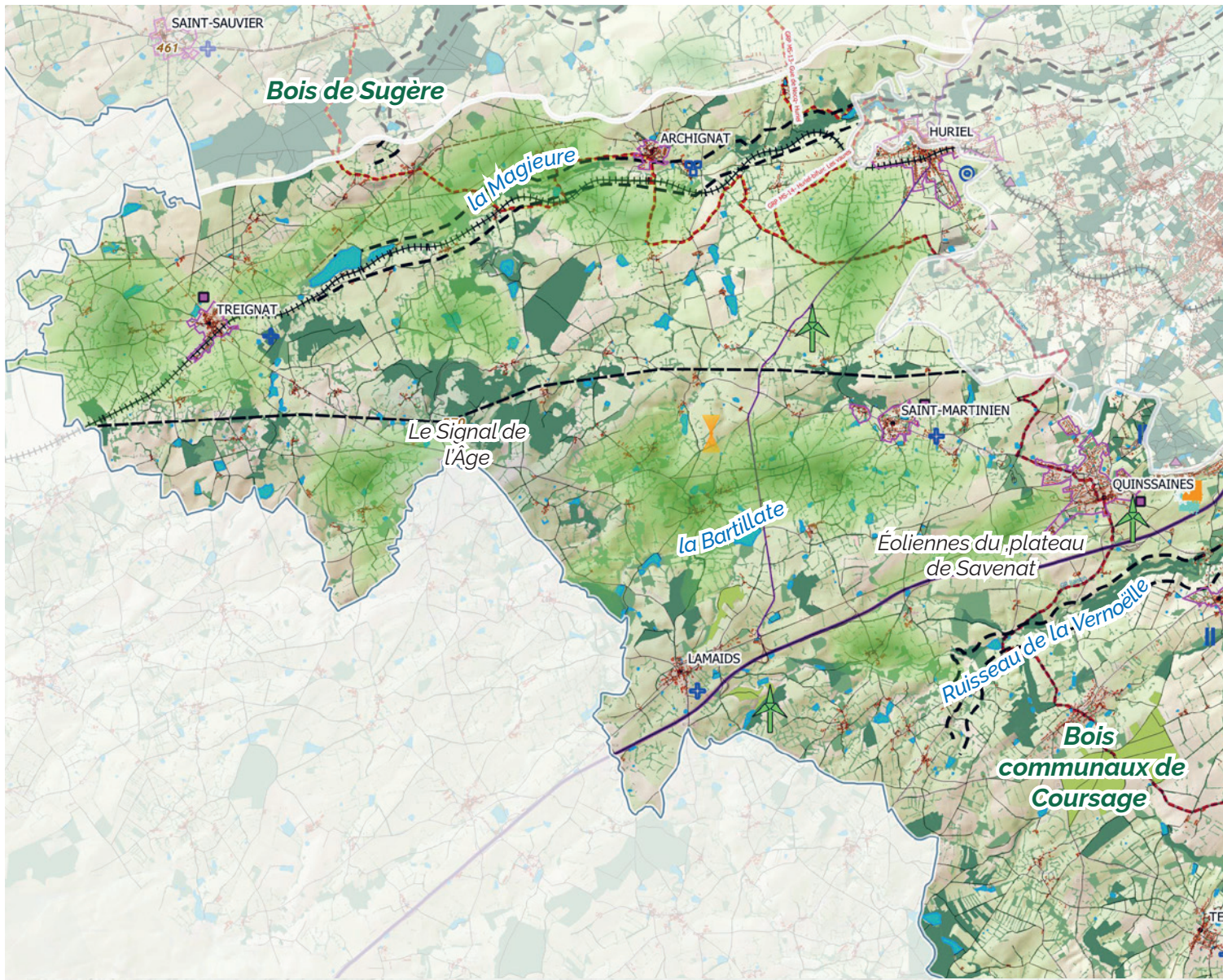
La cartographie des enjeux par unité paysagère



Les enjeux par unité paysagère

1/ Les collines du Pays d'Huriel (Bas Berry) et la vallée de la Magieure

Cartographies des enjeux et des orientations.. Source: Atelier UO - SIG - Données :Diverses bases de données - voir annexe :



ORIENTATIONS

OQP 2 : Adapter la campagne bocagère et les paysages forestiers aux dérèglements climatiques

- ▲ Sommets principaux (m)
- ▨ Lisières et frontières sensibles
- Forêts privées
- Forêt publiques domaniales
- Forêts publiques non domaniales
- Coeur de bocage à préserver
- ☼ Clarière à préserver
- ☞ Bocage en voie de disparition

OQP 3 : Recentrer le paysage bâti autour des villes et villages

- ⊕ Village carrefour
- || Village rue
- ⊙ Village médiéval/concentrique
- ⊕ Village rural / tas
- Requalifier les espaces publics de centre bourg
- ▲ Maîtriser le développement urbain linéaire
- Protéger les coupures d'urbanisation

OQP 4 : Soigner et recomposer les transitions villes / campagnes

- ⊕ Valoriser les axes d'entrées de villes
- ▲ Maîtriser le développement urbain linéaire
- Protéger les coupures d'urbanisation

OQP 5 : Révéler les richesses culturelles des paysages

- Château et vestiges
- Sites inscrits
- Sites classés
- ▲ Points de vue majeurs
- ★ Routes belvédères
- Zones Natura2000

- Maintien des espaces ouverts de fond de vallée**
- - Vallée secondaire
 - Vallée principale
 - Ligne de crête majeure
 - - Ligne de crête secondaires

OQP 6 : Mettre en place un réseau intermodal à partir des infrastructures existantes

- ▬ Voie_Verte_Canal de Berry
- GR303
- GR41
- GRP_Maitre Sonneurs
- GR463

ENJEUX ET ORIENTATIONS

MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN EN PREMIÈRE COURONNE DE L'AGGLO DE MONTLUÇON

- Maintien des enveloppes urbaines (Prémilhat, Quinssaines,...)
- Maîtriser les abords de la RCEA, avec le maintien, voir la restauration de la trame bocagère

MAINTENIR ET RENOUELER LE BOCAGE au regard du vieillissement du végétal et du réchauffement climatique*

- Si les changements de modes culturaux ont appelé à un regroupement parcellaire, les haies qui demeurent sont à préserver et à renouveler.

RENFORCER LES GRANDS ITINÉRAIRES DE RANDONNÉES ET LES MOBILITÉS DOUCES

- Revaloriser l'itinéraire des Maîtres Sonneurs en tant qu'axe de découverte structurant du territoire (soigner les haltes, le lien avec les villages, la signalétique, renouveler en priorité la trame bocagère sur son itinéraire, ...)
- Effectuer des actions-test de renouvellement du bocage le long des sentiers de Grandes Randonnées. (GR)
- Reconnecter et valoriser le patrimoine en lien avec les sentiers GR.
- Valoriser les espaces d'entrée vers une offre de circuits pédestres ou de cycles.

VALORISER, PLANTER LES ITINÉRAIRES DE DÉCOUVERTE

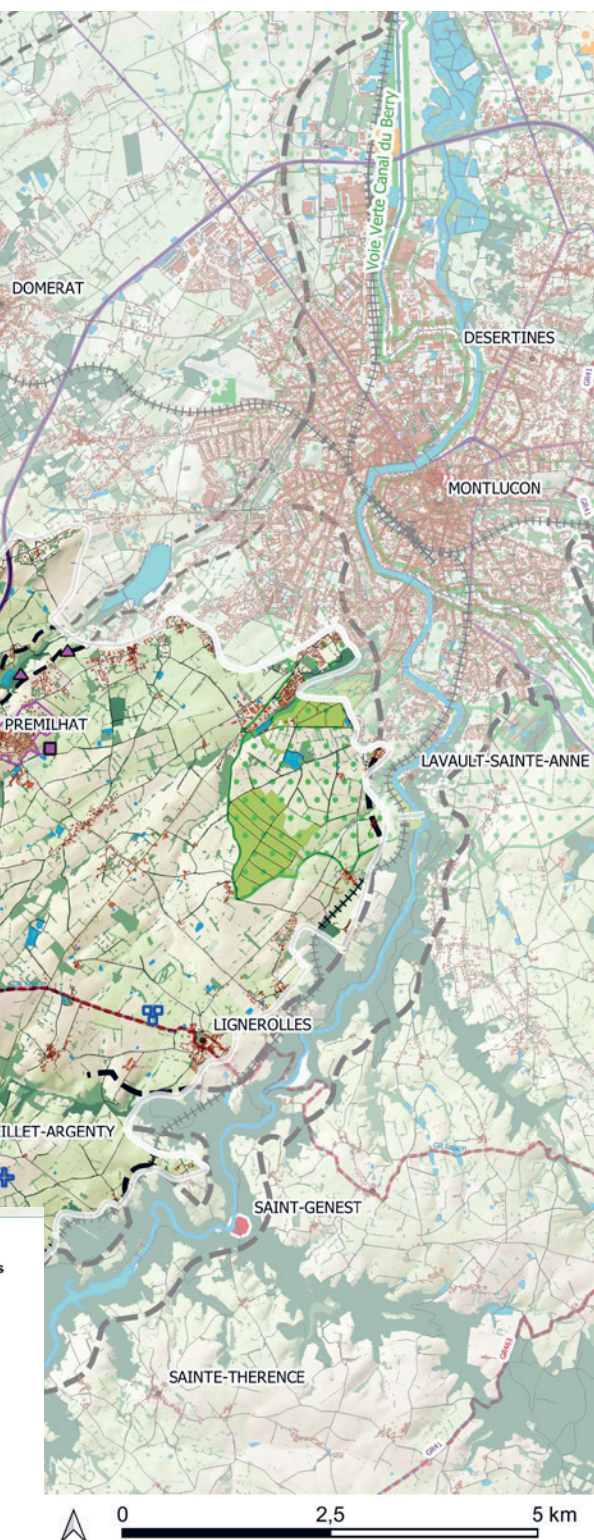
- Renforcer les itinéraires de découverte du territoire (route de crêtes, route belvédère,...), avec la plantation ou le renouvellement d'alignements d'arbres.

VALORISER UNE PRODUCTION ET UNE IDENTITÉ AGRICOLE LOCALE EN LIEN AVEC LA PRODUCTION D'EnR

- Biomasse, éolien, solaire... La place de ces EnR est à repenser en fonction des ressources existantes.
- Des modèles sont à inventer pour conjuguer une agriculture responsable, innovante, et une production d'EnR et assurer un modèle spécifique sur ce territoire, au-delà des grands parcs éoliens très impactant et de la standardisation des centrales photovoltaïques.
- L'arbre et la haie doivent trouver une place dans ce processus et renforcer leur présence, en affirmant les valeurs paysagères du territoire en lien avec l'activité agricole.

VALORISER LA PLACE DU VILLAGE COMME LIEU FÉDÉRATEUR ET EMBLÉMATIQUE DU TERRITOIRE

- Requalifier les espaces publics de centralité au regard des objectifs de transition climatique (dés-imperméabilisation des sols, plantations, gestion alternative des eaux pluviales, renforcement de la place du piéton,..)
- Saisir l'opportunité du décret Zéro Artificialisation Nette (ZAN) comme le moyen d'opérer une bascule plus rapidement vers des modèles pilotes d'habiter.



2/ Les Plateaux du Pays d'Huriel (Bas Berry) et la vallée de la Magieure

Cartographies des enjeux et des orientations.. Source: Atelier UO - SIG - Données :Diverses bases de données - voir annexe :



ORIENTATIONS

OQP 2 : Adapter la campagne bocagère et les paysages forestiers aux dérèglements climatiques

- ▲ Sommets principaux (m)
- ||| Lisières et frontières sensibles
- Forêts privées
- Forêt publiques domaniales
- Forêts publiques non domaniales
- Coeur de bocage à préserver
- ☼ Clarière à préserver
- ☼ Bocage en voie de disparition

OQP 3 : Recentrer le paysage bâti autour des villes et villages

- ⊕ Village carrefour
- || Village rue
- ⊙ Village médiéval/concentrique
- ⊕ Village rural / tas
- Requalifier les espaces publics de centre bourg
- ▲ Maîtriser le développement urbain linéaire
- Protéger les coupures d'urbanisation

OQP 4 : Soigner et recomposer les transitions villes / campagnes

- ⊕ Valoriser les axes d'entrées de villes
- ▲ Maîtriser le développement urbain linéaire
- Protéger les coupures d'urbanisation

OQP 5 : Révéler les richesses culturelles des paysages

- Chateau et vestiges
- Sites inscrits
- Sites classés
- ▲ Points de vue majeurs
- ★ Routes belvédères
- Zones Natura2000

Maintien des espaces ouverts de fond de vallée

- - Vallée secondaire
- Vallée principale
- - Ligne de crête majeure
- - Ligne de crête secondaires

OQP 6 : Mettre en place un réseau intermodal à partir des infrastructures existantes

- Voie_Verte_Canal de Berry
- GR303
- GR41
- GRP_Maitre Sonneurs
- GR463

ENJEUX ET ORIENTATIONS

PRÉSERVER ET RENOUELER LE BOCAGE ET LA PRÉSENCE DES ARBRES au regard du vieillissement du végétal et du réchauffement climatique

La trame bocagère est très resserrée sur cette entité. L'économie agricole prime sur l'organisation du territoire, avec une dissémination assez régulière des villages et hameaux.

- Préservation et renouvellement de la trame bocagère prioritairement sur les espaces de transition villageois.
- Plantations en masse sur les 'communs' villageois, comme réserve de biodiversité et bois énergie.
- Renouvellement prioritaire le long des chemins de randonnée.

VALORISER LA PLACE DU VILLAGE COMME LIEU FÉDÉRATEUR ET EMBLÉMATIQUE DU TERRITOIRE

Pour tous les villages et plus encore pour les villages carrefours, la place centrale est à revaloriser en tant qu'espace de convivialité et espace fédérateur d'une vie rurale. En parallèle, il est également nécessaire de réduire la vacance des villages et de revaloriser les modes d'habiter villageois.

VALORISER UNE PRODUCTION ET UNE IDENTITÉ AGRICOLE LOCALE EN LIEN AVEC LA PRODUCTION D'ENR

Biomasse, éolien, solaire, ces EnR est à penser en fonction des ressources existantes et des mode culturaux pour développer des synergies.

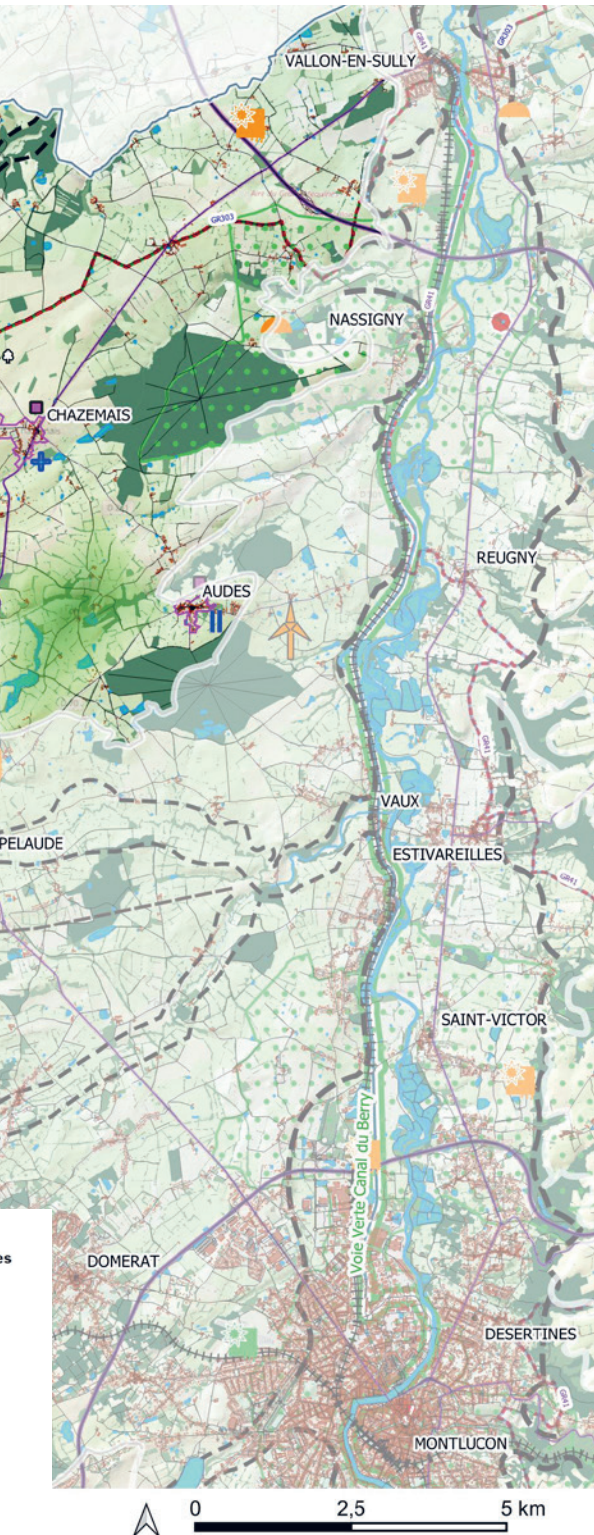
La place du photovoltaïque est à accompagner pour assurer une meilleure intégration des parcs et des hangars photovoltaïques très présents sur cette unité et opter pour des complémentarités avec la production agricole.

RENFORCER LES MOBILITÉS DOUCES ET LES MODES DE DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

- Revaloriser l'itinéraire des Maîtres Sonneurs
Effectuer des action- test pour la bonne gestion du bocage
- Préservé et valoriser des sentiers thématiques à l'échelle communale
- Valoriser le petit patrimoine et le connecter aux sentiers pédestres

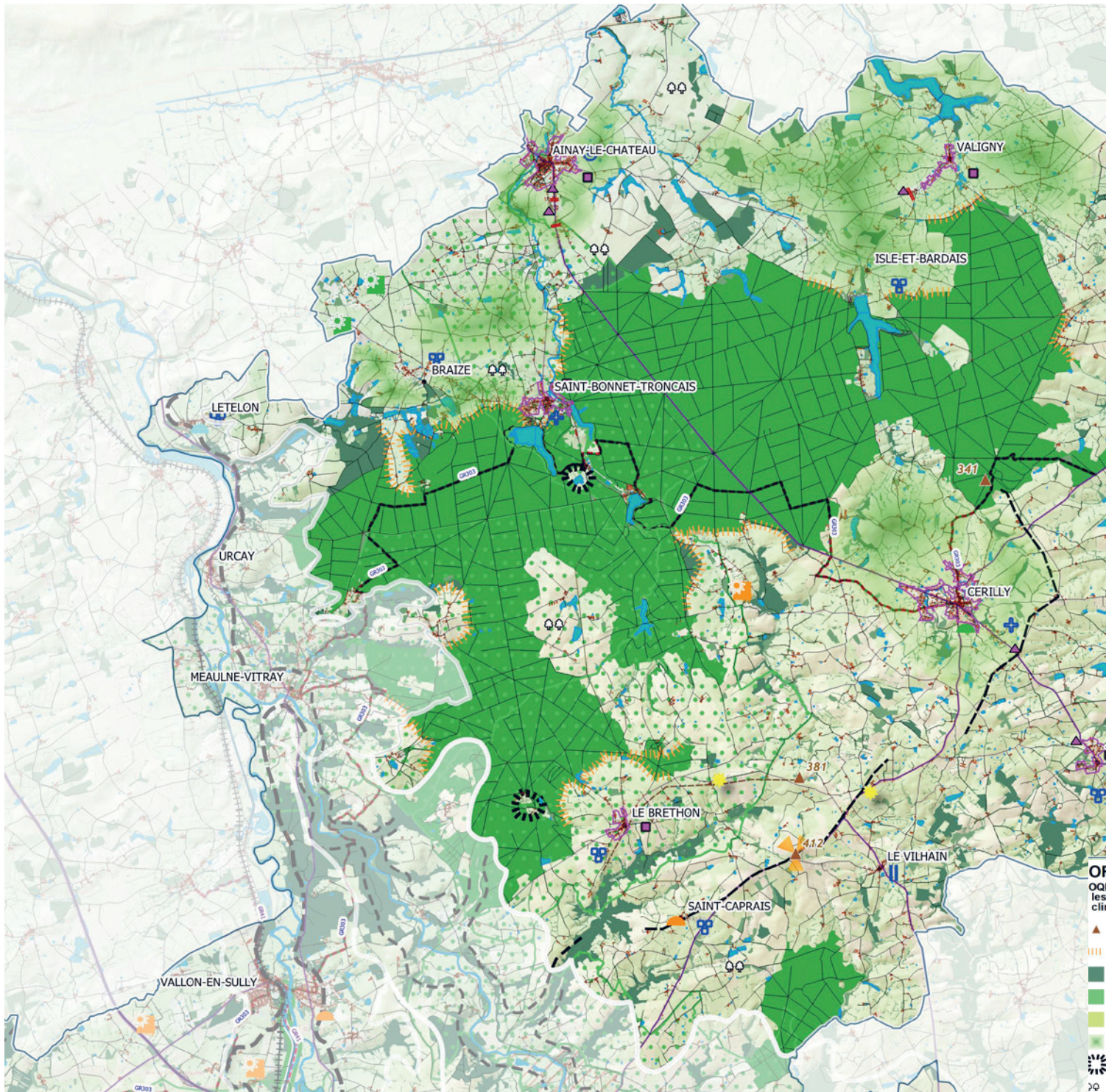
VALORISER, PLANTER LES ITINÉRAIRES DE DÉCOUVERTE

- Renforcer les itinéraires de découverte du territoire (routes de crêtes, route belvédère,...)
- Préservé la naturalité sur les espaces classés et cœurs de bocage traversés par les sentiers



3/ Le Pays de Tronçais

Cartographies des enjeux et des orientations. Source: Atelier UO - SIG - Données : Diverses bases de données - voir annexe :



ENJEUX ET ORIENTATIONS

ADAPTER LA FORÊT DE TRONÇAIS AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE, CONFORTER SON ATTRACTIVITÉ

- Conforter la forêt de Tronçais en tant qu'espace de production et espace récréatif et touristique
- Tendre vers une gestion durable et raisonnée (prélèvement de bois parcimonieux à l'échelle d'une station) pour réduire voire stopper les coupes rases
- Communiquer sur les expériences d'adaptation des essences forestières (îlots tests)
- Renforcer les initiatives d'animations en forêts et les loisirs en assurant la qualité du vivant en zone humides et forestières.

AMÉNAGER ET SOIGNER LES LISIÈRES FORESTIÈRES MAINTENIR LES CLAIRIÈRES

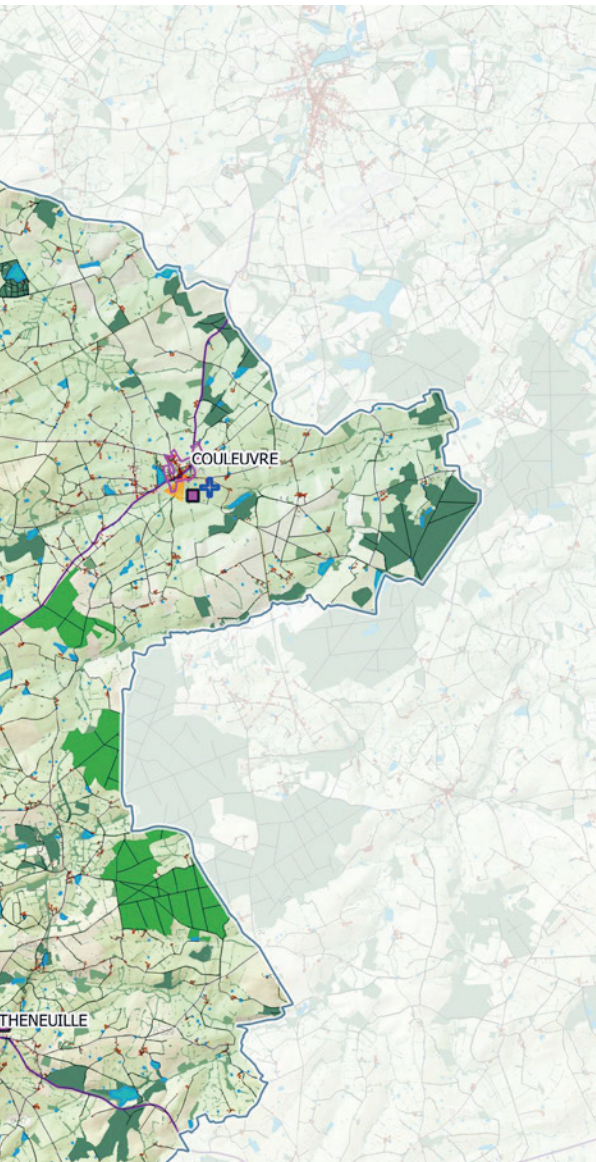
- Préserver, voire diversifier les lisières, pour conforter la qualité du cadre de vie des espaces habités

VALORISER LES ROUTES BELVÉDÈRES ET LES POINTS DE VUES REMARQUABLES

MAÎTRISER ET GÉRER LE DÉVELOPPEMENT DES EnR SUR LE TERRITOIRE

MAÎTRISER LA QUALITÉ DES ENTRÉES DE BOURGS, QUALIFIER LES LISIÈRES URBAINES

- Stopper l'urbanisation linéaire sur Cerilly, St-Bonnet-Tronçais, Ainay-le-Château, revaloriser les entrées de bourg
- Gérer qualitativement les limites urbaines en maintenant des structures végétales de transition entre l'espace habité et l'espace agricole : jardins, vergers, bouchures,...
- Gommer l'image routière des bourgs, assurer la sécurisation et l'intégration des modes doux



ORIENTATIONS

P 2 : Adapter la campagne bocagère et paysages forestiers aux dérèglements climatiques

OQP 3 : Recentrer le paysage bâti autour des villes et villages matiques

OQP 4 : Soigner et recomposer les transitions villes / campagnes

OQP 5 : Révéler les richesses culturelles des paysages

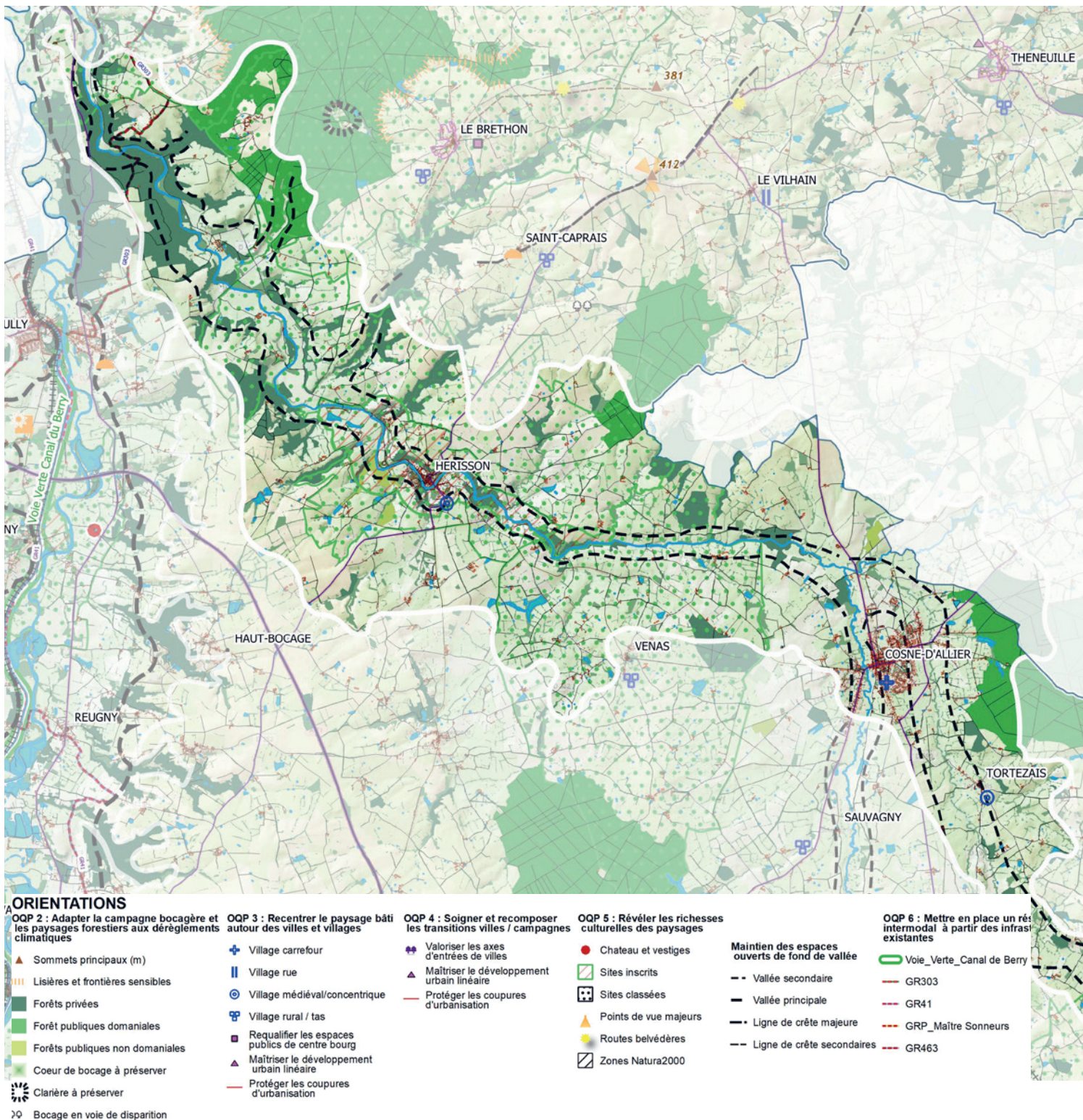
OQP 6 : Mettre en place un réseau intermodal à partir des infrastructures existantes

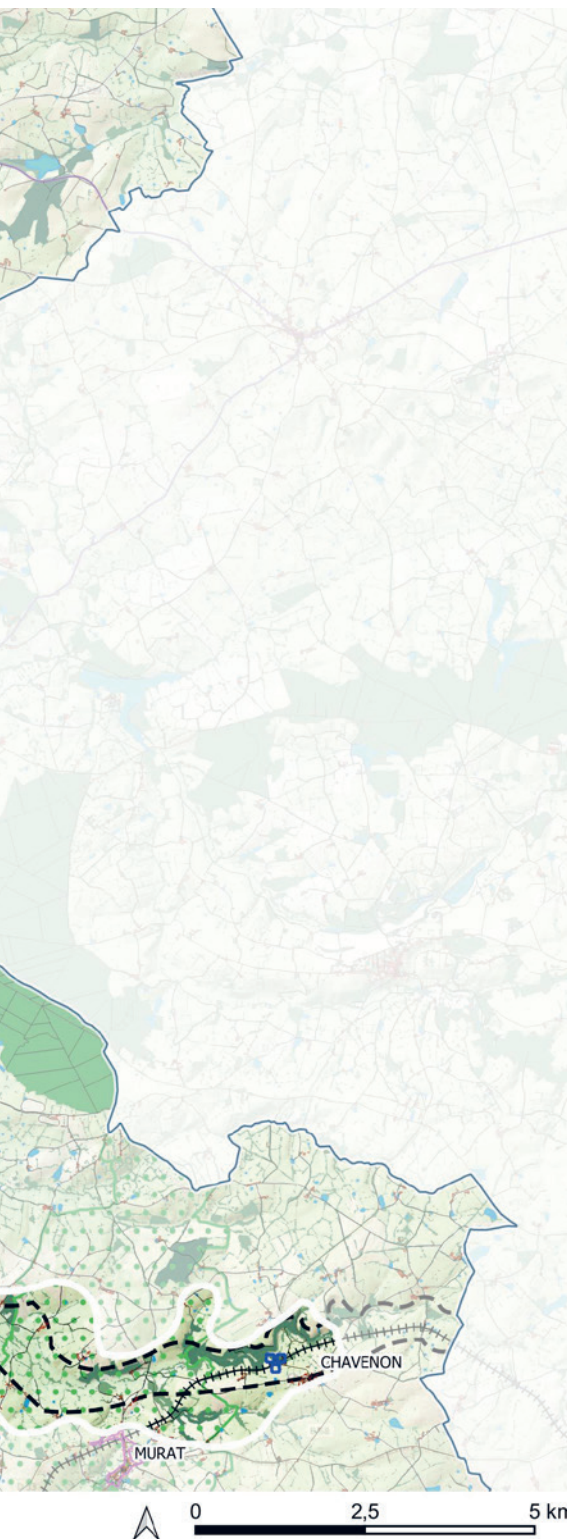
<p>Sommets principaux (m)</p> <p>Lisières et frontières sensibles</p> <p>Forêts privées</p> <p>Forêt publiques domaniales</p> <p>Forêts publiques non domaniales</p> <p>Coeur de bocage à préserver</p> <p>Clairière à préserver</p> <p>Bocage en voie de disparition</p>	<p>+</p> Village carrefour <p> </p> Village rue <p>⊙</p> Village médiéval/concentrique <p>⊕</p> Village rural / tas <p>■</p> Requalifier les espaces publics de centre bourg <p>▲</p> Maîtriser le développement urbain linéaire <p>—</p> Protéger les coupures d'urbanisation	<p>+</p> Valoriser les axes d'entrées de villes <p>▲</p> Maîtriser le développement urbain linéaire <p>—</p> Protéger les coupures d'urbanisation	<p>●</p> Château et vestiges <p>□</p> Sites inscrits <p>⊞</p> Sites classés <p>▲</p> Points de vue majeurs <p>★</p> Routes belvédères <p>⊞</p> Zones Natura2000	<p>Maintien des espaces ouverts de fond de vallée</p> <p>—</p> Vallée secondaire <p>—</p> Vallée principale <p>—</p> Ligne de crête majeure <p>—</p> Ligne de crête secondaires	<p>—</p> Voie_Verte_Canal de Berry <p>—</p> GR303 <p>—</p> GR41 <p>—</p> GRP_Maitre Sonneurs <p>—</p> GR463
---	---	---	---	---	---

0 2,5 5 km

4/ La vallée de l'Aumance

Cartographies des enjeux et des orientations.. Source: Atelier UO - SIG - Données :Diverses bases de données - voir annexe :





ENJEUX ET ORIENTATIONS

PRÉSERVER LA VALLÉE ET LES ESPACES OUVERTS DE FOND DE VALLÉE

- Préserver les espaces ouverts de prés, et surveiller les pratiques agricoles aux limites et en fond de vallée.

VALORISER LE PATRIMOINE DE LA VALLÉE DE L'AUMANCE

- Valorisation et préservation du patrimoine et du petit patrimoine lié à l'eau moulin, gués, bief, etc...
- Valorisation des vues vers les châteaux (aménagement d'aire de découverte, gestion du végétal,..)

RENFORCER LES MOBILITÉS DOUCES ET LES MODES DE DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

- Valoriser l'itinéraire de la RD157 en fond de vallée
- Créer un réseau d'aires et/ou de belvédères de découverte de la vallée de l'Aumance

CONFORTER LA DIMENSION PATRIMONIALE ET CULTURELLE DE HÉRISSON, EN LIEN AVEC SON SITE

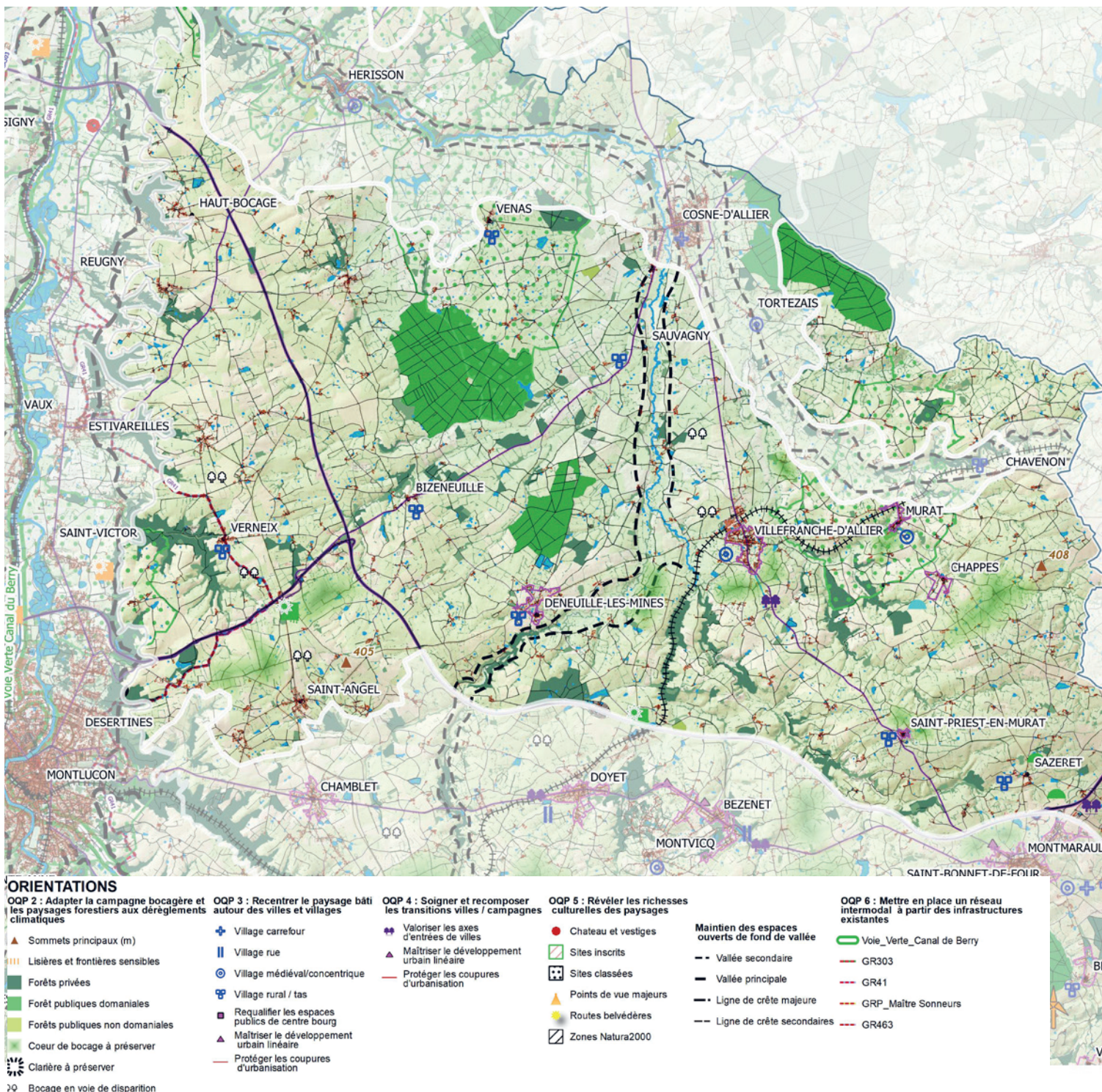
- Maîtriser les entrées et vues à l'approche du bourg médiéval
- Revaloriser les espaces publics, maintenir et valoriser le rapport à la rivière
- Valoriser et développer la dimension culturelle avec les événement théâtraux

CONFORTER COSNE-D'ALLIER EN TANT QUE POLARITÉ TERRITORIALE

- Requalifier les espaces publics de cette ville carrefour traversée par la RD94 (Montluçon-Moulins) et la RD16 (Cérilly-Montmarault)
- Renforcer les axes d'entrées et les valoriser
- Renforcer la proximité et les liens avec les espaces forestiers (Dreuille, ect..)
- Améliorer la circulation piétonne et cycle en ville.
- Maîtriser le développement urbain linéaire le long des routes départementales.

5/ Le Pays de Villefranche-d'Allier

Cartographies des enjeux et des orientations.. Source: Atelier UO - SIG - Données :Diverses bases de données - voir annexe :





ENJEUX ET ORIENTATIONS

CONSOLIDER, ADAPTER LES ESPACES DE BOCAGE AUX ENJEUX DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La trame bocagère est plus resserrée aux abords des bourgs et villages. Une attention particulière est à exercer sur ces espaces de transition pour préserver ses qualités paysagères.

- Valorisation des arbres, comme bois énergie, dans des chaufferies collectives

VALORISER UNE PRODUCTION ET UNE IDENTITÉ AGRICOLE LOCALE EN LIEN AVEC LA PRODUCTION D'ENR

- Trouver un équilibre entre les modes culturaux pour préserver à moyen terme la trame bocagère

- Promouvoir l'agro-écologie

MAINTENIR LES ESPACES OUVERTS EN PRAIRIE ASSOCIÉS AU VALLON DE L'CEIL

VALORISER LES FORÊTS PUBLIQUES ET ADAPTER LA GESTION SYLVICOLE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Assurer à une transition vers une futaie irrégulière résiliente

RENFORCER LES MOBILITÉS DOUCES ET LES MODES DE DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

- Renforcer la présence des cycles sur les bourgs, avec l'aménagement de bande cycle ou de tout dispositif adéquats

- Renforcer la place du piéton et valoriser les entrées de villages sur les village carrefours

REVALORISER LES GRANDS ITINÉRAIRES DE DÉCOUVERTE ET ITINÉRAIRES TOURISTIQUES

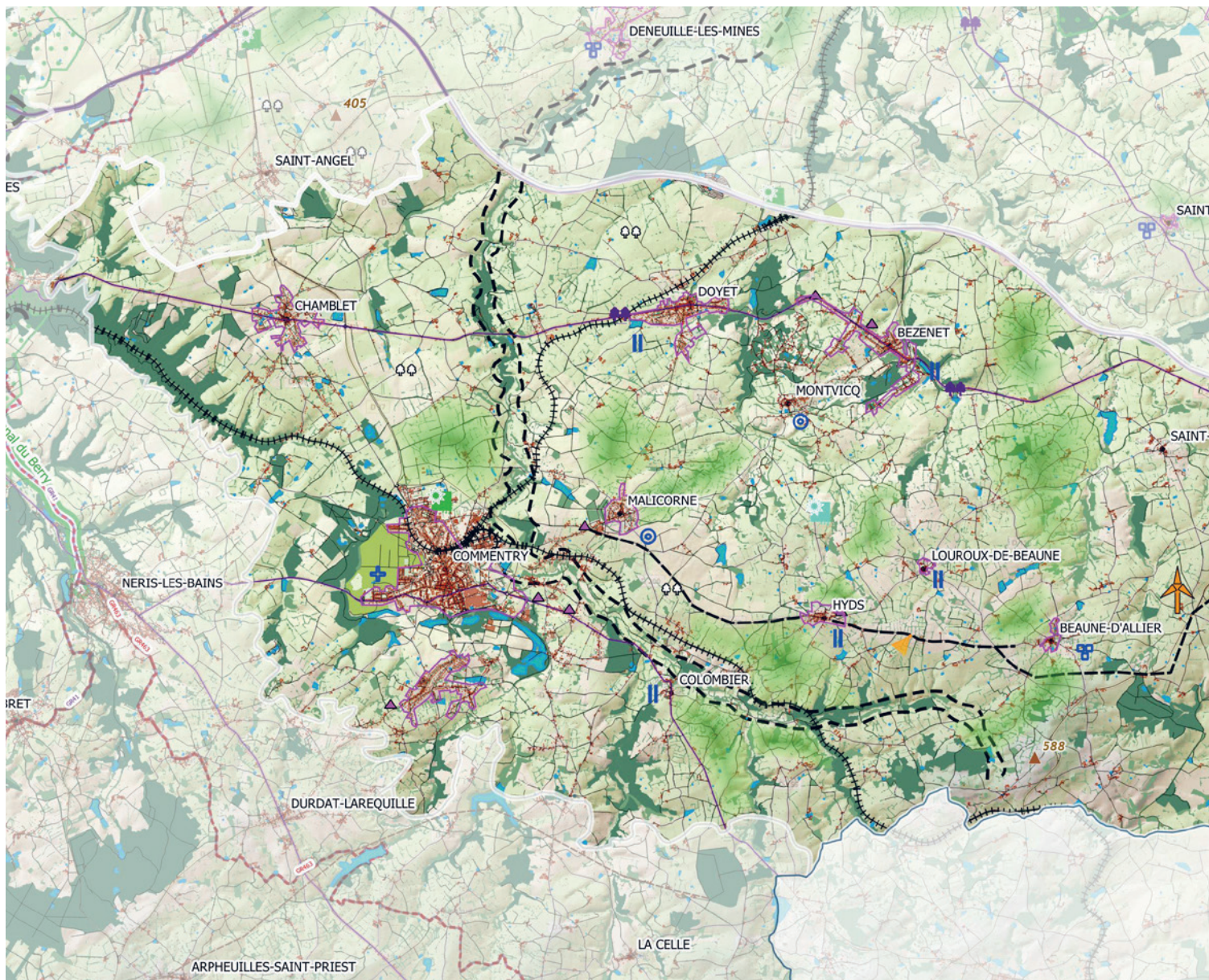
- Renforcer les itinéraires de découverte du territoire (route de crêtes, route belvédère,...)

VALORISER LA PLACE DU VILLAGE/BOURG COMME LIEU FÉDÉRATEUR ET EMBLÉMATIQUE DU TERRITOIRE

Pour tous les villages et plus encore pour les villages-carrefours, la place centrale est à revaloriser en tant qu'espace de convivialité et espace fédérateur d'une vie rurale. En parallèle, il est également nécessaire de réduire la vacance des villages et de revaloriser les modes d'habiter villageois. Avec l'objectif du Zéro Artificialisation Nette, un regard nouveau est à porter sur les bourgs ruraux pour accélérer leur renouvellement.

6/ Le bocage Bourbonnais Sud - Le pays de Commeny-Montmarault

Cartographies des enjeux et des orientations. Source: Atelier UO - SIG - Données : Diverses bases de données - voir annexe :



ORIENTATIONS

OQP 2 : Adapter la campagne bocagère et les paysages forestiers aux dérèglements climatiques

- ▲ Sommets principaux (m)
- ▨ Lisières et frontières sensibles
- Forêts privées
- Forêt publiques domaniales
- Forêts publiques non domaniales
- Cœur de bocage à préserver
- Clanière à préserver
- ⤵ Bocage en voie de disparition

OQP 3 : Recentrer le paysage bâti autour des villes et villages

- ⊕ Village carrefour
- || Village rue
- ⊙ Village médiéval/concentrique
- ⊕ Village rural / tas
- Requalifier les espaces publics de centre bourg
- ▲ Maîtriser le développement urbain linéaire
- Protéger les coupures d'urbanisation

OQP 4 : Soigner et recomposer les transitions villes / campagnes

- ⊕ Valoriser les axes d'entrées de villes
- ▲ Maîtriser le développement urbain linéaire
- Protéger les coupures d'urbanisation

OQP 5 : Révéler les richesses culturelles des paysages

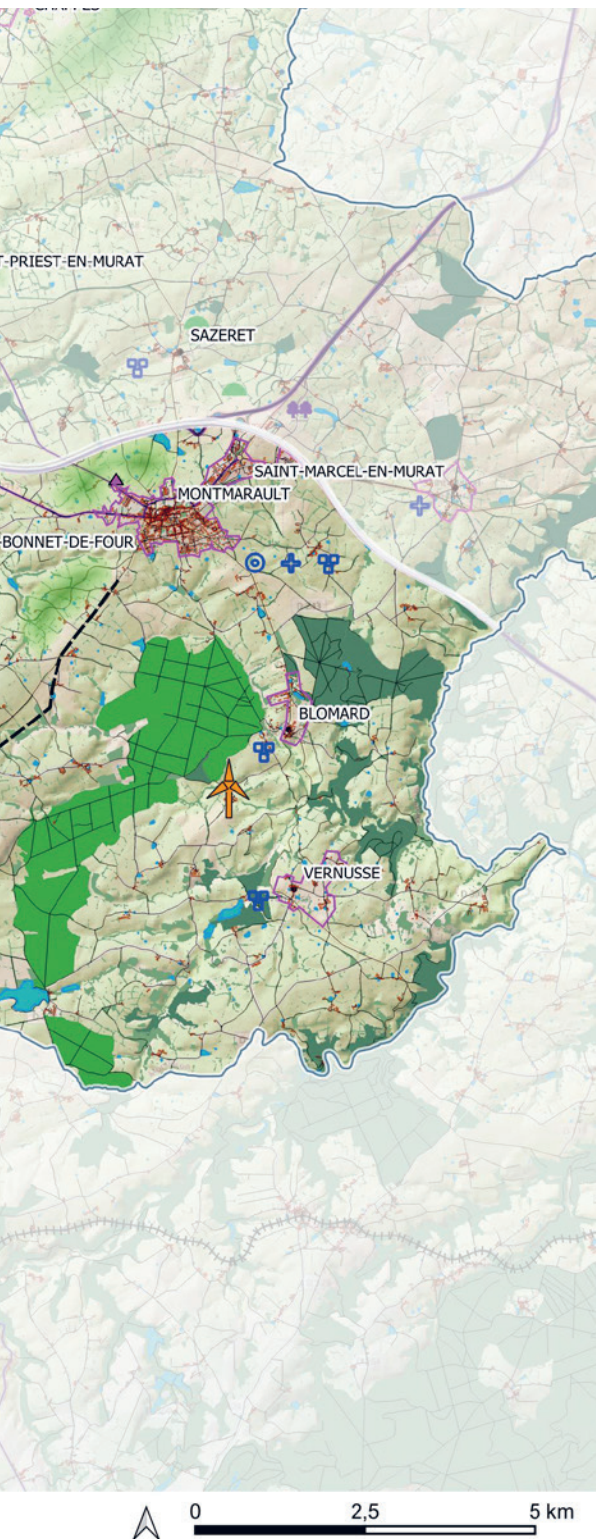
- Château et vestiges
- Sites inscrits
- ⊕ Sites classés
- ▲ Points de vue majeurs
- ▲ Routes belvédères
- ⊕ Zones Natura2000

Maintien des espaces ouverts de fond de vallée

- - Vallée secondaire
- Vallée principale
- Ligne de crête majeure
- - Ligne de crête secondaires

OQP 6 : Mettre en place un réseau intermodal à partir des infrastructures existantes

- Voie_Verte_Canal de Berry
- GR303
- GR41
- GRP_Maitre Sonneurs
- GR463



ENJEUX ET ORIENTATIONS

REVALORISER LES GRANDS ITINÉRAIRES ROUTIERS ET LES TRAVERSÉES DE BOURG ET VILLAGE

Apaiser les circulations, valoriser les entrées et traversées de bourgs de la RD2371, RD37 et RD68.

CONSOLIDER, ADAPTER LES ESPACES DE BOCAGE AUX ENJEUX DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La trame bocagère est plus resserrée aux abords des bourgs et villages. Une attention particulière est à exercer sur ces espaces de transition pour préserver ses qualités paysagères.

Valoriser la ressource bois du bocage potentiellement à travers les réseaux de chaleurs bois-énergies

SOIGNER LES LISIÈRES URBAINES, MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

- Préserver la coupure urbaine entre Malicorne et Commentry, - Maîtriser le développement urbain à Commentry, Montmarault, Bezenet, Doyet,...

VALORISER UNE PRODUCTION ET UNE IDENTITÉ AGRICOLE LOCALE ARTICULÉS A UNE PRODUCTION D'ENR

RENFORCER LES MOBILITÉS DOUCES ET LES MODES DE DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

VALORISER LA PLACE DU VILLAGE/BOURG COMME LIEU FÉDÉRATEUR ET EMBLÉMATIQUE DU TERRITOIRE

Pour tous les villages et les villages carrefours, la place centrale est à revaloriser en tant qu'espace de convivialité et espace fédérateur d'une vie rurale. En parallèle, il est également nécessaire de réduire la vacance des villages et de revaloriser les modes d'habiter villageois.

VALORISER ET ADAPTER LES FORÊTS PUBLIQUES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Adapter la plantation vers une futaie irrégulière

Annexe



ANNEXE

Informations pour les sources utilisées dans l'étude du territoire

• DOCUMENTS

- DDT 03 : Les petites régions agricoles : Service Économie Agricole et Développement Rural
- Inventaire des Réseaux Spéciaux et Particuliers : Doyet - Bassin Houiller - mai 2016
- Production d'électricité à partir de l'énergie photovoltaïque : DDT - SAUDT/BAD - Décembre 2021
- Le Bocage Bourbonnais - Dossier pédagogique - 2014 : Patrimoine 03 Junior - CAUE 03
- Dispositif national de suivi des bocages : ONF et IGN
- Carte des familles et ensembles de paysages - Atlas Pratique des Paysages d'Auvergne
- Carte paysage nouvelle région AURA
- Carte schématique des sols- octobre 2021 - Atlas agro-climatiques du Bourbonnais
- Registre Parcellaire Graphique 2020 (MAJ IGN 09/21) - Comparaison 2015-2020 : IGN et PETR
- Production des énergies renouvelables sur le territoire par filière : éolien, solaire, biomasse, bois-énergie : DDT03 02/2022
- PETR Résidences Principales 2013 et 2019: INSEE 06/2022
- PETR - Atlas des Patrimoines - Servitudes d'Utilités Publiques ACI - Abords des Monuments historiques : Atlas.patrimoine.gouv.fr 05/2020
- Observatoire territorial du PETR - Démarches environnementales : 05/20
- PETR - Cartographie Trame Verte et Bleue : IGN et SRRADDET 06/20
- PETR - Zonages environnementaux : INPN; IGN,PETR 12/20
- PETR - Dispositif National de Suivi du Bocage : IGN,PETR 06/20
- Densité de haies en mètre linéaires par Ha - BD TOPO,RGP, INPN : 06/20
- Estimation de la productivité du bocage dans le département de l'Allier - Mission Haies Auvergne
- Diagnostic intercommunal CC Commentry-Montmarault-Néris - synthèse - Étude centre bourg : Atelier de Montottier & co - 07/22
- RP Vol.2 : Résumé non technique d'exécution : SCOT du PETR du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher 12/21
- RP Vol.4 : PADD - DOO - EE : SCOT du PETR du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher 02/22
- RP Vol.6 : Recueil cartographique exécutoire : SCOT du PETR du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher 02/22
- Atlas pratique des paysages d'Auvergne : Bocage du Bas-Berry : DREAL Auvergne - 02/15
- Atlas pratique des paysages d'Auvergne : Combraille Bourbonnaise : DREAL Auvergne - 02/15

-
-
- **LIVRES**
- Sur les chemins du Pays d'Huriel - Bernard Duplaix Edition la Bouinotte, 2015
- Les Maîtres Sonneurs - George Sand, Édition Folio, 1979
- Esquisse bourbonnaise, excursion d'artiste : Achille Allier, 1832
- Le grand Meaulnes : Alain-Fournier, 1913, Édition Émile-Paul-Frères

Informations pour les sources des données chiffrées

- **Surface totale de l'entité** : source plan paysage
- **Surface artificialisée** : source Corine Land Cover Edition 2018 France Métropolitaine (data.gouv.fr)
- **Surface agricole** : source Corine Land Cover Edition 2018 France Métropolitaine (data.gouv.fr)
 - **dont prairies et fourrages** : Registre parcellaire graphique (RPG) 2020 : contours des parcelles et îlots culturaux et leur groupe de cultures majoritaire (data.gouv.fr)
 - **dont céréales et légumineuses** : Registre parcellaire graphique (RPG) 2020 : contours des parcelles et îlots culturaux et leur groupe de cultures majoritaire (data.gouv.fr)
- **Surface de boisement** : source Corine Land Cover Edition 2018 France Métropolitaine (data.gouv.fr)
- **Surface de haies bocagères** : Dispositif de Suivi des Bocages (DSB) sur la France métropolitaines (data.gouv.fr)
- **Les calculs de données ont été effectués par SIG sur les unités paysagères concernées.**

Informations pour les bases de données utilisées sous SIG


- **Altimétrie** : RGEALTI_2-0_1M_ASC_LAMB93-IGN69_D003_2021-08-25
- **Topographie** : BDTOPO_3-0_TOUSTHEMES_GPKG_LAMB93_D003_2021-12-15
- **Carte 1/25000** : SC25_TOUR_JP2-E100_LAMB93_D03
- **Forêts** : BDFORET_2-0__SHP_LAMB93_D003_2014-04-01
- **Occupation des sols** : CLC18_SHP__FRA_2019-08-21
- **Carte état major** : BDCARTO_EM_1-0__SHP_LAMB93_D003_2018-10-01.
- **Orthophoto** : ORTHOHR_1-0_RVB-0M20_JP2-E080_LAMB93_D003_2019-01-01.
- **Patrimoine** : liste-des-immeubles-protéges-au-titre-des-monuments-historiques
-
- Le plan paysage initial a été redessiné sur SIG
- De nouvelles couches ont été créées et exportées

ANNEXE

La typologie des villages et enjeux

Village/bourg carrefour :

Présente une urbanisation développée selon plusieurs axes routiers principaux et la communication : les enjeux principaux portent sur l'introduction des mobilités douces et des espaces verts en améliorant la lisibilité urbaine et en valorisant les axes d'entrées de villes.

 Village carrefour

 Village rue

 Village médiéval / concentrique

 Village rural / tas

Village tas :

Présente une urbanisation développée selon l'économie agricole et rurale : elle présente des enjeux en termes de limitation de l'extension urbaine et de densification des cœurs de bourgs. La revalorisation des espaces publics et leur redéfinition au vue des besoins contemporains sont des enjeux. La préservation des couronnes jardinées et agricoles est un enjeu. Les nombreux étangs et mares sont des figures pouvant être protégées.

Village médiéval et concentrique :

Présente une urbanisation de motte castral en point haut ou non ; certains villages sont développés en bas des remparts. L'enjeu est à la fois de renforcer l'attractivité touristique tout en conservant la sensibilité patrimoniale. Les espaces publics sont aussi des enjeux en terme de requalification et valorisation.

Village rue :

Présente une urbanisation développée selon un axe routier principal : l'enjeu principal est de maîtriser le développement urbain linéaire, de retrouver une richesse arborée et de trouver des mobilités douces en renforçant les secteurs de commerce.

